



# Assemblée générale

Soixante-sixième session

**62<sup>e</sup>** séance plénière

Lundi 21 novembre 2011, à 10 heures  
New York

Documents officiels

---

Président : M. Al-Nasser ..... (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Thomson (Fiji),  
Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

## Point 38 de l'ordre du jour

### La situation en Afghanistan

**Rapport du Secrétaire général (A/66/369)**

**Projet de résolution (A/66/L.10)**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne pour qu'il présente le projet de résolution [A/66/L.10](#).

**M. Wittig** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Mon pays est honoré de présenter le projet de résolution de cette année sur la situation en Afghanistan ([A/66/L.10](#)).

L'année dernière est à marquer d'une pierre blanche en Afghanistan à divers titres. L'Allemagne, en tant que facilitateur, voudrait saisir cette occasion pour souligner les cinq messages clés du projet de résolution.

Le projet de résolution de cette année porte, premièrement, sur la transition dans le domaine de la sécurité. Nous notons avec satisfaction que la transition se poursuit progressivement. Depuis l'annonce du premier volet de la transition en juillet, le Gouvernement afghan prend graduellement en charge

la sécurité de zones équivalant à 25 % de la population afghane. Les détails concernant le deuxième volet seront annoncés sous peu : 50 % de la population se trouvera alors dans ces zones de transition. Si nous restons conscients de la précarité continue des conditions de sécurité, et des nombreux défis qui vont avec, il reste que c'est la première fois, 10 années après la fin du régime Taliban, qu'existent un calendrier clair et une stratégie internationale claire en ce qui concerne le transfert graduel mais total de la responsabilité principale de la sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes, sur la base également de critères clairs.

Ce projet de résolution porte sur le renforcement des capacités opérationnelles des Forces de sécurité, en mettant de plus en plus l'accent sur la formation. Dans le secteur de la sécurité et ailleurs, l'une des clefs pour progresser rapidement réside dans l'autonomisation du peuple et des institutions afghans. C'est là en fait notre priorité.

Conformément aux engagements de Kaboul, l'objectif de la communauté internationale est de continuer fermement à permettre que de tels progrès s'étendent à d'autres domaines, notamment la gouvernance, la reconstruction et le développement. Cela montre clairement que les Afghans en sont capables et que l'Afghanistan présidera seul la Conférence internationale sur l'Afghanistan prévue à Bonn dans deux semaines.

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Deuxièmement, le projet de résolution de cette année porte sur l'engagement à long terme de la communauté internationale. Aujourd'hui, l'Assemblée générale ne fera pas qu'envoyer un nouveau message de solidarité. Nous soulignons le fait que l'Afghanistan peut compter sur l'appui à long terme de l'Organisation des Nations Unies et de ses États Membres, bien au-delà de la date butoir de 2014. L'objectif essentiel du projet de résolution de cette année est donc de faire la jonction entre les dix dernières années et les dix prochaines. L'appui international sera encore nécessaire bien après. Le thème de la Conférence de Bonn, « De la transition à la transformation », souligne cette détermination internationale.

Tant que la transition est en cours, et pendant encore un temps considérable, le rôle d'appui de l'Organisation des Nations Unies à l'Afghanistan restera central. Ma délégation est donc reconnaissante au Secrétaire général d'avoir accepté l'invitation de conduire la délégation de l'ONU à la conférence de Bonn.

Un environnement en constante évolution requiert de la souplesse et une adaptation de tous les instants, y compris de la part des Nations Unies. Dans le projet de résolution, l'Assemblée générale attend avec intérêt les résultats du prochain examen des activités prescrites par le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et de l'appui des organismes des Nations Unies, tel que le prévoit la résolution 1974 (2011) du Conseil de sécurité. L'examen sera complexe, mais ma délégation est certaine qu'il contribuera à améliorer encore la manière dont nous appuyons l'Afghanistan, conformément aux meilleures pratiques des Nations Unies et dans le respect des priorités afghanes.

Les considérations sécuritaires resteront un aspect important de cet examen. Compte tenu des attentats meurtriers de cette année, y compris contre les Nations Unies, que nous condamnons avec la plus grande fermeté, le projet de résolution rappelle qu'offrir de toute urgence la meilleure protection possible aux femmes et aux hommes travaillant pour les Nations Unies et aux autres travailleurs humanitaires et coopérants dans le domaine du développement reste notre priorité absolue.

Une autre de nos priorités doit également être de ne pas permettre que la transition détourne notre attention des objectifs à long terme, fussent-ils la démocratisation, l'état de droit et les droits de l'homme,

ou la lutte contre la pauvreté, ou encore l'appui au développement socioéconomique. Et la liste est longue. Ce n'est pas une coïncidence si au fil des ans la résolution sur l'Afghanistan a pris l'allure d'un programme de développement global à long terme.

Deux importantes mesures ont été prises récemment. Dans le projet de résolution, l'Assemblée générale accueille avec satisfaction aussi bien la sortie de l'impasse des élections de l'année dernière que l'annonce faite la semaine dernière d'un important accord sur trois ans avec le Fonds monétaire international. Le projet de résolution souligne aussi, à juste titre, le rôle des femmes. Beaucoup a été fait à cet égard. L'Allemagne considère que les assurances données par le Gouvernement afghan que 25 % des membres de la délégation afghane à la Conférence de Bonn seraient des femmes en est une preuve patente. En outre, il faut que l'ensemble de la société civile soit entendue. Après un processus national global piloté par la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan, deux représentants civils élus, une femme et un homme, auront une importante occasion de s'adresser à la Conférence.

Troisièmement, le projet de résolution de cette année porte sur l'appui au processus de paix et de réconciliation. On ne pourra progresser dans les domaines de la sécurité et du développement, et certainement pas de façon durable, sans un processus global et inclusif de réconciliation et de réintégration politique piloté par les Afghans.

Suite à l'assassinat du responsable du Haut Conseil pour la paix, M. Rabbani, le projet de résolution souligne que l'Afghanistan a besoin de calme et de solidarité et qu'il faut que toutes les parties fassent le nécessaire pour apaiser les tensions. L'Assemblée s'y félicite aussi de l'importante décision du Conseil de scinder le régime des sanctions imposées par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées, et signale les innovations procédurales du régime prévues par la résolution 1988 (2011), en particulier les consultations avec le Gouvernement afghan, pour souligner le fait que les Nations Unies agissent à l'appui du processus de paix et de réconciliation piloté par les Afghans, ne laissant subsister aucun doute sur les conditions que tout participant au processus de réconciliation doit remplir.

Quatrièmement, le projet de résolution de cette année insiste sur la dimension régionale. L'Assemblée générale se félicite de la tenue récemment de la Conférence d'Istanbul, au cours de laquelle l'Afghanistan et ses partenaires régionaux ont réaffirmé leur engagement de renforcer la sécurité et la coopération régionales en prenant une première série de mesures de confiance. À cet égard, nous attendons avec intérêt la première réunion de suivi dans le cadre de la conférence ministérielle prévue à Kaboul en juin 2012.

Le projet de résolution dont l'Assemblée est saisie s'inscrit en complément des efforts de coopération politique déployés à l'échelle régionale et met largement l'accent sur un meilleur usage de l'important potentiel économique de la région. Entre autres éléments, il souligne les avantages que recèle la réouverture des voies commerciales historiques, sur le modèle par exemple de la célèbre Route de la soie.

Cinquièmement, enfin, le projet de résolution rappelle que les problèmes qui se posent en Afghanistan sont étroitement liés les uns aux autres. La justice et la lutte contre l'impunité et la corruption conservent une importance systémique pour la réussite du développement du pays. La production et le trafic de drogues continuent de remettre en cause le développement du secteur de l'économie formelle et restent une importante source de financement du terrorisme et de l'extrémisme. Il est plus urgent que jamais d'élaborer des stratégies visant à donner à la population de meilleures perspectives d'emploi et à réduire la pauvreté.

Je voudrais, pour terminer, insister sur le fait que la situation humanitaire en Afghanistan et dans certaines parties de la région continue de requérir toute l'attention de la communauté internationale et son appui généreux. L'Assemblée générale reconnaît avec une gratitude particulière le fardeau considérable qu'assument toujours les pays voisins, notamment le Pakistan et la République islamique d'Iran, qui accueillent un nombre considérable de réfugiés, et dont elle reconnaît le respect, au fil des décennies, des principes humanitaires.

En conclusion, je voudrais remercier les nombreuses délégations de toutes régions qui ont pris une part active aux consultations plénières. Leur sens du partage des responsabilités est l'une des composantes les plus importantes de ce projet de résolution. Nous recommandons donc à l'Assemblée

générale d'adopter une fois encore par consensus le projet de résolution sur la situation en Afghanistan.

Les remerciements de la délégation allemande vont tout particulièrement à mon distingué collègue, l'Ambassadeur Zahir Tanin, à son adjoint Zahir Faqiri, au Conseiller Youssouf Ghafoorzai, et à leurs collègues, pour leur merveilleuse coopération, leur confiance et leur amitié. L'Allemagne remercie également du fond du cœur toute la famille des Nations Unies, en Afghanistan comme au Siège, pour son remarquable travail.

**M. Tanin** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Nous nous retrouvons une fois encore dans cette salle pour débattre de la situation en Afghanistan : le cycle des souffrances, l'immensité des défis nouveaux et, naturellement, les progrès que nous avons accomplis jusqu'ici. Depuis 10 ans, le monde s'est largement engagé en Afghanistan et dans la lutte que nous menons pour la paix et la stabilité. Nous nous réunissons aujourd'hui pour adopter un projet de résolution qui réaffirmera, d'une part, l'appui apporté par la communauté internationale pour mettre fin à une crise persistante qui ébranle le monde depuis longtemps et, de l'autre, notre détermination d'aider le peuple afghan dans son difficile combat pour parvenir enfin à la paix et la stabilité.

Je remercie de leur impulsion et des efforts consentis tout au long du processus tous ceux qui ont contribué à façonner le projet de résolution, en particulier la délégation allemande, sous la direction de S. E. l'Ambassadeur Peter Wittig. Nous apprécions le travail accompli par tous ses collègues, notamment l'Ambassadeur Miguel Berger, et savons gré à M. Elmar Eich du rôle qu'il a joué comme facilitateur des négociations.

Nous laissons derrière nous une nouvelle année de traumatismes pour le pays. Malheureusement, la violence sera restée une constante dans la vie des Afghans, et bien des vies y auront été perdues. Nous avons vu se succéder attentats aveugles contre des civils innocents, assassinats ciblés et tentatives de destruction de ce que nous avons construit avec tant d'efforts. De fait, les attentats terroristes visent à briser notre détermination et à saper notre unité nationale et notre intégrité historique.

Les Afghans ont été les premières victimes de ce terrorisme, mais nous ne sommes pas seuls. Nos amis et partenaires eux aussi ont souffert, et ont perdu des leurs, aux côtés de notre peuple. Alors que la menace

du terrorisme provenant de notre région prenait une envergure mondiale, la communauté internationale est intervenue pour y mettre un terme. Mais nous n'avons pas encore réussi à éliminer cette menace. Les Taliban, qui, pendant des années, ont pris l'Afghanistan en otage, se sont effacés quelque temps pour réapparaître sous un jour barbare et brutal. Maintenus en vie grâce à l'existence des sanctuaires dont ils peuvent profiter dans la région, ils continuent de retenir l'Afghanistan en otage, de tuer notre population, de détruire le pays et de menacer nos acquis, notre liberté et notre mode de vie.

En dépit du récent regain de violence, le peuple afghan est déterminé à continuer de progresser. Si fragile que le pays puisse paraître, il a connu des améliorations de poids au cours des 10 dernières années. L'Afghanistan s'est relevé des cendres d'un État brisé par des décennies de conflit, et des millions d'Afghans sont repartis de l'avant en reconstruisant leur vie. Des milliers de nouvelles écoles et d'universités ont été bâties, accueillant des millions d'inscriptions d'étudiants, dont près de la moitié sont des filles. Des centaines de cliniques et d'hôpitaux ont été mis en place et des milliers de docteurs et d'infirmiers ont été formés. De nouvelles routes ont été construites, qui améliorent les déplacements en Afghanistan et permettent de renforcer les partenariats et les échanges commerciaux dans notre région et au-delà.

Nos réalisations ne se cantonnent pas aux sphères économiques et sociales. La bonne gouvernance, démocratique, s'étend, pour atteindre des zones qui en étaient dépourvues jusqu'à présent. L'État de droit se renforce, et nous travaillons à libérer notre société du cancer de la corruption. Grâce à une participation plus large de sa population à la vie politique et sociale, et à l'accent mis sur les droits de l'homme, y compris les droits de la femme, l'Afghanistan est en train de devenir un foyer où l'on se sent chez soi.

Pas encore très éloignés des souvenirs cuisants de la lutte destructrice et sanglante des années 90 pour le pouvoir, nous avons rédigé notre nouvelle Constitution, organisé deux élections présidentielles et deux élections parlementaires, et disposons désormais de notre propre administration locale et nationale. Ces réalisations ont aidé l'Afghanistan à retrouver la place qui lui revient de droit sur l'échiquier mondial, celle d'un membre responsable de la communauté internationale.

Néanmoins, ces progrès n'ont pas été aisés. C'est un combat de tous les instants. Le terrorisme, qui reste la principale menace, exacerbe toutes les autres difficultés. Les terroristes et leurs partisans insolents continuent de détruire le pays et de nous empêcher de connaître la paix et la prospérité. Les ennemis de l'Afghanistan voulaient convaincre le monde que le pays ne pouvait réussir et que tous les efforts étaient voués à l'échec, mais ils doivent comprendre que nous ne sommes plus dans l'Afghanistan des années 90. Les attentats terroristes peuvent s'employer à miner notre travail quotidien, mais ils ne nous forceront pas à retrouver la situation dans laquelle nous nous trouvions il y a 10 ans.

Alors que nous abordons une nouvelle décennie de présence internationale en Afghanistan, après 10 ans de régime post-Taliban, nous sommes confrontés à de nombreuses questions : quelle direction prendre à présent ? Plus précisément, comment les Afghans peuvent-ils maintenant voler de leurs propres ailes et conserver une société stable au long du processus de transition, tandis que les forces internationales continuent de se retirer ?

Cette année a marqué le lancement historique du processus de transition qui va permettre à tous les Afghans d'assumer entièrement la responsabilité, la prise en main et la direction du pays. La transition consiste à transformer un pays souffrant de la violence et de l'instabilité en un État pleinement opérationnel et en une société viable. Pour être complète, la transition doit porter sur au moins six questions interdépendantes.

La première est la sécurité. La transition en matière de sécurité est en bonne voie. Nous travaillons avec nos partenaires internationaux pour assumer pleinement la responsabilité de la sécurité dans toutes les provinces d'ici à 2014, voire plus tôt. Le retrait graduel des forces internationales jusqu'en 2014 doit aller de pair avec la formation et l'équipement des forces afghanes et la poursuite d'un partenariat stratégique au cours de la prochaine décennie, voire au-delà. Même si les effectifs, les capacités et la confiance des Forces nationales de sécurité afghanes ne cessent de croître, une transition ne s'effectue pas à partir de rien et il sera indispensable de poursuivre l'engagement international en matière de recrutement, de formation et d'équipement des forces afghanes pendant la transition et au-delà.

La deuxième question est celle de la bonne gouvernance et de l'état de droit. Préparer un avenir

meilleur pour l'Afghanistan nécessite de mettre en place un gouvernement stable, opérationnel, intègre et capable de saisir les chances qui se présentent pour en faire des réussites. Les initiatives telles que la publication du Programme national prioritaire relatif au droit et à la justice, qui énonce les grandes lignes de la stratégie de la réforme du secteur de la justice pour les trois prochaines années, mettent en lumière l'accent important placé sur le renforcement de l'état de droit dans toutes les provinces et tous les districts. Pour que la transition soit couronnée de succès, le Gouvernement afghan doit continuer et continuera d'intensifier ses efforts pour fournir des services de meilleure qualité à la population afghane, asseoir la justice et la primauté du droit et lutter contre la corruption à tous les niveaux.

La troisième question concerne le développement socioéconomique. L'Afghanistan est en train de mettre en place une économie durable, pleinement opérationnelle et ne reposant pas sur la drogue. Au cours de l'année écoulée, nous avons parachevé la mise au point de notre programme de priorités nationales dans le cadre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Le développement agricole est la priorité absolue, parallèlement à l'augmentation des investissements dans les riches ressources minérales afghanes et la reconstruction de l'infrastructure. Le développement social – notamment avec le Plan d'action national en faveur des femmes d'une durée de 10 ans – est également pris en compte grâce à l'accent continu placé sur l'éducation et la santé. Ces programmes s'attaqueront avec efficacité et efficience à la pauvreté et aux inégalités sans que les efforts se chevauchent. Nous prions instamment la communauté internationale de faire en sorte que l'aide au développement soit fournie de manière transparente et responsable et qu'elle corresponde aux priorités de l'Afghanistan.

La quatrième question est celle de la réconciliation et de la réintégration. La transition est étroitement liée au processus de paix, qui peut aider à mettre fin à la violence et à l'insécurité. Cette année, le processus de paix a considérablement progressé, mais il a également enregistré un revers important avec l'assassinat du Professeur Rabbani, Chef du Haut Conseil pour la paix. Néanmoins, malgré toutes les attaques perpétrées, le peuple afghan souhaite voir le processus de paix se poursuivre.

C'est exactement ce que la Loya Jirga – la grande assemblée traditionnelle qui s'est achevée ce week-end

à Kaboul – a appelé de ses vœux. La Loya Jirga a réuni 2 200 participants représentant tous les groupes ethniques afghans, du nord et du sud, de l'est et de l'ouest, et tous les secteurs de la société – parlementaires, politiciens, notables tribaux, universitaires et réfugiés afghans – pour débattre du processus de paix et de l'accord de partenariat stratégique avec les États-Unis. Il s'est agi d'un processus sans exclusive qui étayera la position du Gouvernement et garantira que l'Afghanistan s'exprime d'une même voix. La Loya Jirga a marqué un tournant dans le processus de paix et de réconciliation et a clairement illustré la volonté du peuple afghan, en réaffirmant que l'Afghanistan est disposé à accepter et à forger une alliance stratégique avec les États-Unis ainsi qu'avec d'autres amis et partenaires sincères.

La cinquième question concerne la coopération régionale. Grâce à plusieurs initiatives, l'Afghanistan est en train de retrouver son rôle historique de centre commercial et économique et de plaque tournante pour les transports, mais surtout de catalyseur d'une collaboration plus vaste au cœur de l'Asie. Plus tôt ce mois-ci, la Conférence d'Istanbul, accueillie généreusement par notre pays frère, la Turquie, a été un grand succès. L'Afghanistan voit dans le Processus d'Istanbul un nouveau départ sur la voie d'une intégration régionale globale. Nous attendons avec intérêt la première réunion ministérielle de suivi qui se tiendra en juin à Kaboul.

Avant Istanbul, l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan a été parachevé et est entré en vigueur, après des décennies de négociations. Cet Accord représente un progrès gigantesque et historique. En septembre, 30 délégations de haut niveau de la région et de pays plus éloignés se sont réunies à New York pour approuver la nouvelle initiative Route de la soie. Nous pensons que cette vision promet d'attirer davantage d'investissements et d'activités commerciales et offrira des perspectives économiques à tous les pays de notre région.

La sécurité est le fondement de la coopération régionale visant à instaurer la paix et la stabilité aux niveaux régional et international. La menace du terrorisme provient de la région. Réfugiés dans des sanctuaires situés hors de nos frontières, les terroristes reçoivent une formation, un vaste appui logistique et des orientations stratégiques pour préparer de nouvelles attaques contre l'Afghanistan et la

communauté internationale. Tant que le fléau du terrorisme n'aura pas été éliminé, tous nos efforts en faveur du développement économique et du progrès social et politique seront vains.

Ceci nous amène au sixième élément de la transition, à savoir les partenariats stratégiques. Nous sommes maintenant en train de mettre la dernière au document de partenariat stratégique concernant l'appui des États-Unis pour former et seconder les forces afghanes jusqu'à 2014 et au-delà. Nous avons également signé un accord de partenariat stratégique avec l'Inde et des négociations sur un arrangement similaire sont en cours avec le Royaume-Uni, la France, l'Australie et l'Union européenne. Les bases d'un partenariat à long terme avec l'OTAN ont également été établies. Ces partenariats continueront de faire fond sur les liens que nous avons établis avec la communauté internationale pour assurer le succès futur du pays et redéfiniront ces liens.

En décembre, les dirigeants afghans se réuniront à Bonn avec la communauté internationale pour évaluer les progrès accomplis et définir l'engagement à long terme pour la paix et la sécurité en Afghanistan. La Conférence de Bonn marquera le lancement d'une nouvelle décennie de partenariat entre la communauté internationale et l'Afghanistan. Nous remercions l'Allemagne de ses efforts et de son leadership pour accueillir ce qui sera certainement un tournant dans notre histoire.

Pour l'Afghanistan, 2014 n'est pas un point final gravé dans le marbre. C'est plutôt un jalon sur la voie d'une nouvelle phase du partenariat établi entre l'Afghanistan et la communauté internationale, l'Afghanistan devenant un partenaire souverain à part entière. Nous devons être réalistes et comprendre pourquoi la paix et la prospérité de l'Afghanistan sont importantes dans un monde de plus en plus interdépendant et dans une région cruciale sur le plan stratégique. Une transition réussie tenant compte des six éléments interdépendants que j'ai soulignés aujourd'hui nous mènera à un Afghanistan stable, fiable et qui travaille avec la communauté internationale de manière mutuellement bénéfique.

On nous brosse souvent un tableau sombre de l'Afghanistan, un tableau fait de déception et de renoncement. Ces scénarios font douter des chances de succès de la transition en Afghanistan. Toutefois, nous, les Afghans et la communauté internationale, ne voyons pas les choses ainsi. Nous avons un plan pour

mener à bien la transition, un plan où tous les éléments et tous les partenaires agissent en bonne intelligence. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui et la bonne volonté du peuple afghan et de la communauté internationale, ce plan sera couronné de succès.

Nous sommes tous réunis ici non pas uniquement pour voir comment la situation en Afghanistan va évoluer, mais pour façonner et modeler son histoire future. Nous avons la responsabilité d'agir pour réussir. Nous ne pouvons tout simplement pas attendre sans rien faire de peur d'échouer en Afghanistan – même si certains choisissent de le faire. Ne faisons pas injure à l'avenir. Sur la base des progrès réels enregistrés au cours des 10 dernières années, essayons plutôt de faire du présent une réussite.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur de l'Union européenne.

**M. Mayr-Harting** (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'apprécie l'invitation faite à l'Union européenne de participer à ce débat.

La Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de la Zone économique européenne; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé sur la situation en Afghanistan (A/66/369). Nos remerciements vont aussi à toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution A/66/L.10, présenté aujourd'hui par le représentant de l'Allemagne. Nous nous promettons d'adopter de nouveau le projet de résolution sur l'Afghanistan par consensus. Nous avons écouté très attentivement la déclaration faite par l'Ambassadeur de l'Afghanistan.

Je voudrais également réaffirmer que l'Union européenne condamne vivement l'attaque meurtrière perpétrée contre le Professeur Rabbani, Président du Haut Conseil pour la paix. Pour honorer au mieux l'héritage du Professeur Rabbani, nous devons redoubler d'efforts pour progresser vers la réconciliation. Nous félicitons le Gouvernement de s'engager précisément à cela.

Pour commencer, je tiens à réaffirmer combien nous attachons d'importance aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan. Les actions de l'Organisation des Nations seront essentielles au destin de l'Afghanistan pour les années à venir, et c'est pourquoi nous devons tous continuer à les appuyer à la fois politiquement et financièrement. L'Union européenne elle-même y participe également sur le long terme.

En juillet, une transition concrète a commencé avec le transfert de la responsabilité en matière de sécurité, de la Force internationale d'assistance à la sécurité aux forces afghanes, dans sept régions du pays. Les résultats sont encourageants, et les préparatifs commenceront bientôt pour la deuxième tranche des transferts de sécurité annoncés la semaine dernière par le Président Karzaï à la Loya Jirga. Cela confirme également que les forces de sécurité afghanes assument de plus en plus de responsabilité, malgré le contexte difficile. Cette transition servira à renforcer la détermination de la communauté internationale de contribuer au succès de la transition en entraînant efficacement ces forces.

La situation sur le plan de la sécurité restera encore difficile pour quelque temps, mais il est encourageant de constater que la dynamique du Processus de Kaboul semble, à bien des égards, s'accélérer, comme nous l'avons vu avec la reprise des réunions du Conseil commun de coordination et de suivi et avec les progrès qui ont été accomplis dans l'exécution des programmes nationaux prioritaires. Juste avant la Conférence de Bonn, cette dynamique est essentielle pour renforcer la confiance de tous les donateurs alors qu'ils veulent jouer le rôle qui leur revient dans le contexte du Processus de Kaboul.

Toutefois, il faut faire davantage pour garantir que la réforme de l'administration publique et la réforme des institutions judiciaires reçoivent l'attention qu'elles méritent en tant qu'élément fondamental de la transition civile. En particulier, des institutions judiciaires indépendantes et professionnelles sont indispensables. L'Afghanistan en a besoin pour améliorer les conditions sur le plan de la sécurité, de l'investissement et des droits de l'homme. La législation restera nulle et non avenue si le pays ne dispose pas des institutions nécessaires pour la mettre en œuvre. Les engagements qu'a pris l'Afghanistan en matière de droit international des droits de l'homme sont à cet égard un exemple parlant.

S'agissant des droits de l'homme, je voudrais dire que les droits des femmes méritent une attention particulière pendant la période de transition et au-delà. C'est précisément la raison pour laquelle il est très important que le Gouvernement afghan ait assuré la présence d'une délégation représentative à la conférence, avec notamment une forte participation féminine.

Je tiens à ajouter que les modestes progrès enregistrés sur certains programmes nationaux prioritaires ne doivent pas être un motif d'autosatisfaction. Le processus de transition ne sera viable que si tous les programmes nationaux prioritaires avancent de concert. Dans le domaine de la gouvernance, les avancées telles que la mise en place du Comité mixte de surveillance et d'évaluation de la corruption doivent être consolidées par des mesures structurelles pour faire reculer la corruption et favoriser une plus grande transparence et une responsabilisation accrue en matière de finances publiques.

Il ne saurait y avoir de responsabilisation sans contrôle parlementaire. Il est encourageant que le Parlement afghan ait maintenant pu reprendre pleinement ses fonctions. Cela implique d'accomplir un important travail législatif et de fournir les contrôles et contreponds nécessaires s'agissant de l'édification de l'État en Afghanistan. Les nouvelles législations doivent donc être soumises à l'approbation parlementaire. Des améliorations sont possibles à cet égard. Nous notons avec satisfaction que l'autorité ultime de la Commission électorale indépendante sur les questions électorales a été réaffirmée, et c'est dans ce contexte que l'Union européenne se tient prête à appuyer les engagements afghans de procéder à une réforme électorale à long terme.

Naturellement, notre attention doit, au-delà de Kaboul, se porter également sur les provinces et districts et sur la gouvernance au niveau infranational. Il nous faut renforcer davantage les capacités et la responsabilité des institutions provinciales et municipales. Ce n'est qu'alors qu'on offrira les services voulus aux personnes voulues, de la manière voulue. En outre, pour obtenir la part d'aide qui leur revient, les provinces et les districts doivent être plus étroitement reliées à l'autorité centrale. En effet, une fois la transition achevée, c'est de plus en plus par le gouvernement central que seront acheminés les fonds en Afghanistan, conformément aux engagements

internationaux respectifs. Ce processus doit faire preuve de transparence et de responsabilité.

Avant de terminer, je tiens à réaffirmer l'importance du contexte régional. Les pays limitrophes ont tout intérêt à ce que l'Afghanistan recouvre stabilité et sécurité, enjeu dans lequel ils assument d'ailleurs une responsabilité particulière. En se fondant sur nos programmes en cours, l'Union européenne est disposée à peser de tout son poids en faveur d'initiatives qui encouragent l'intégration et la coopération régionales.

La Conférence d'Istanbul, qui a eu lieu récemment, est une avancée positive vers un processus politique régional, pris en main par l'Afghanistan et ses voisins, pour aider à mettre fin au conflit en Afghanistan. Nous espérons que la Conférence de Bonn redynamisera le processus et nous attendons avec intérêt la réunion ministérielle, qui se tiendra l'année prochaine à Kaboul, et complétera la Conférence d'Istanbul. De plus, je voudrais souligner que la « nouvelle Route de la soie », constitue un projet de coopération économique prometteur dont l'Afghanistan et ses voisins pourraient tirer des bénéfices considérables.

Pour terminer notre déclaration, le peuple afghan a besoin de constater une amélioration concrète de ses conditions de vie et de ses moyens de subsistance, et nous devons tous jouer un rôle à cet égard. En gardant cela à l'esprit et dans le cœur, je peux assurer l'Afghanistan du partenariat et de l'engagement à long terme de l'Union européenne.

**M<sup>me</sup> Kolontai** (Biélorus) (*parle en russe*) : J'ai l'honneur de parler au nom des États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) – la République d'Arménie, la République du Biélorus, la République du Kazakhstan, la République kirghize, la Fédération de Russie et la République du Tadjikistan. Les États membres de l'OTSC appuient la reconstruction de l'Afghanistan pour qu'il devienne un État pacifique, stable, indépendant et neutre avec une économie stable, à l'abri du terrorisme et de la criminalité liée à la drogue.

Malheureusement, l'Afghanistan continue aujourd'hui de faire face à de graves menaces en matière de sécurité. Les activités des extrémistes des Taliban et d'Al-Qaïda s'accroissent dans tout le pays. Le nombre de meurtres et d'enlèvements de fonctionnaires afghans, de citoyens ordinaires et de fonctionnaires internationaux est en augmentation. Le

fait que l'activité terroriste venant de l'Afghanistan puisse s'étendre aux États membres d'Asie centrale de l'OTSC, limitrophes de l'Afghanistan, nous inquiète particulièrement. La criminalité liée à la drogue continue également d'être une menace.

Les États membres de l'OTSC pensent qu'un règlement effectif de la situation en Afghanistan et la réponse aux graves défis auxquels fait face le gouvernement du pays ne sera possible que par une approche intégrée de la part de la communauté internationale, sous l'égide de l'ONU. Nous pensons que le Gouvernement afghan devrait disposer de plus d'autonomie pour régler ses problèmes internes, il faudrait en particulier créer les conditions nécessaires pour lui transférer la responsabilité de la sécurité sur son territoire. Nous saluons le transfert progressif de la responsabilité de la sécurité aux Forces de sécurité afghanes dans le cadre du Processus de Kaboul.

Toutefois, le retrait des contingents internationaux doit s'accompagner d'efforts adéquats pour renforcer les capacités des structures sécuritaires afghanes et doit tenir compte de la situation réelle du pays. À cet égard, nous estimons que la Force internationale d'assistance à la sécurité ne pourra se retirer de l'Afghanistan qu'après avoir présenté au Conseil de sécurité un rapport sur l'exécution du mandat que celui-ci lui a confié. Nous sommes préoccupés par les répercussions éventuelles de la mise en œuvre des plans prévoyant un appui à long terme à une présence militaire en Afghanistan après 2014.

Au lieu de cela, nous proposons un examen conjoint des moyens de conférer un statut neutre à l'Afghanistan. Il va sans dire que cette initiative doit émaner du peuple afghan lui-même. Par ailleurs, nous ne parlons pas de l'avenir immédiat, mais de la période qui suivra la fin des efforts de stabilisation en Afghanistan. Si l'objectif de conférer un statut neutre dans l'avenir est fixé dès maintenant, cela pourrait faciliter le dialogue et la réconciliation. Nous estimons qu'il importe d'adopter une approche ciblée et équilibrée en vue d'un plan de réconciliation nationale. Cette approche doit se fonder sur trois principes bien connus, à savoir la fin de la résistance armée, la reconnaissance de la Constitution afghane et la rupture des relations avec Al-Qaïda et les autres organisations terroristes. Le respect de ces critères reste une condition préalable à la radiation de la liste établie par le régime des sanctions contre les Taliban, pour ceux dont les noms y figurent toujours.

On ne saurait construire un avenir pacifique et démocratique en Afghanistan sans résoudre le problème de la production illégale et du trafic de drogue. Nous sommes convaincus que le trafic des stupéfiants en provenance de l'Afghanistan constitue une menace à la paix et à la stabilité internationales, tel qu'indiqué dans les résolutions 1943 (2010), 1974 (2011) et 2011 (2011) du Conseil de sécurité. À notre avis, la présence militaire étrangère en Afghanistan, ainsi que l'armée et la police afghanes, peuvent et devraient s'impliquer davantage dans la lutte contre la production des stupéfiants dans ce pays, d'autant qu'ils ont assumé la responsabilité des questions de sécurité en Afghanistan. Notre offre aux partenaires de l'OTAN d'une coopération en temps réel dans ce domaine demeure valable.

L'une des priorités de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) dans ce domaine est la mise en œuvre d'une coopération pratique entre les États partenaires pour s'attaquer aux problèmes et menaces de sécurité en provenance de l'Afghanistan, en particulier ceux qui sont liés aux stupéfiants et au terrorisme. La question de l'Afghanistan est constamment examinée aux sommets et réunions de l'OTSC et de ses organes directeurs. Le Conseil des Ministres des affaires étrangères de l'OTSC a un groupe de travail sur l'Afghanistan, qui analyse les progrès et les perspectives de la situation en Afghanistan, discute des questions relatives à la promotion d'un règlement de cette situation et formule des recommandations appropriées à l'intention des organes directeurs de l'OTSC. La Déclaration adoptée par les chefs d'État de l'OTSC en février sur la menace posée par les stupéfiants en provenance de l'Afghanistan témoigne de l'importance des efforts déployés par l'OTSC dans ce domaine. Ce document fut la première initiative importante de l'OTSC concernant l'Afghanistan sous la présidence du Bélarus.

Dans la déclaration qu'il a faite lors d'une réunion élargie du Conseil permanent de l'OTSC le 22 avril, le Secrétaire général Ban Ki-moon a indiqué que pour les Nations Unies, établir une coordination pratique avec l'OTSC dans la lutte contre le trafic de drogue était l'une des principales priorités en matière de coopération entre les deux organisations. Ce sujet a été abordé de nouveau lors de consultations entre le Secrétaire général de l'OTSC et de hauts fonctionnaires de l'ONU, qui ont eu lieu à New York en septembre.

Nous estimons que seuls les efforts conjoints de tous les États et organisations internationales concernés permettront de lutter avec succès contre le trafic des stupéfiants en provenance de l'Afghanistan, qui constitue une menace à la paix et à la stabilité internationales. C'est précisément pour cette raison que l'OTSC a établi et maintient des relations de travail dans ce domaine avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), prend des mesures en vue de coopérer avec l'Organisation de Shanghai pour la coopération et la Communauté économique eurasienne et recherche activement les voies et moyens de coopérer avec l'OTAN sur le plan opérationnel. Un bon exemple d'une coopération efficace en matière de sécurité dans la région de l'Asie centrale dans ce cadre d'appui est l'autorisation, donnée par les États membres de l'OTSC, du transit sur leur territoire des marchandises destinées à la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan.

Un élément important de nos efforts conjoints de lutte contre le trafic de drogue afghan est la mise en œuvre du plan portant sur la période 2008-2011, adopté par les États membres de l'OTSC et prévoyant une action collective pour lutter contre le trafic illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs. Le centre de coordination des efforts de lutte contre les stupéfiants, au sein de l'organisation, est le Conseil de coordination des États membres de l'OTSC en matière de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants. La contribution indéniable de cet organe à la lutte contre la menace de la drogue a été confirmée par la signature d'un mémorandum de coordination et de coopération avec le Comité des chefs des divisions chargées du maintien de l'ordre du Conseil des chefs des services douaniers de la Communauté d'États indépendants (CEI) et du Groupe Eurasie de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

L'opération régionale Kanal de lutte contre la drogue est l'instrument le plus efficace au sein de l'OTSC s'agissant de fermer les voies d'entrée des stupéfiants sur le territoire des États membres de l'OTSC et de prévenir leur transit. Cette opération a acquis le statut de projet permanent, suite à une décision du Conseil de sécurité collective de l'OTSC adoptée en 2008. Ces opérations sont menées régulièrement dans tous les États de l'OTSC et ont permis d'accumuler une expérience très utile dans l'organisation de la lutte collective contre le trafic de drogue.

Plus de 90 000 employés des services compétents ont participé aux opérations Kanal au cours de leur phase active en 2010. Les représentants de nombreux États et organisations internationales concernés participent régulièrement aux opérations Kanal en qualité d'observateurs. Il s'agit notamment des représentants d'organes compétents de l'Azerbaïdjan, de l'Afghanistan, de la Bulgarie, du Venezuela, de l'Italie, de l'Iran, de la Chine, de la Lettonie, de la Lituanie, du Pakistan, de la Pologne, de la Syrie, des États-Unis d'Amérique, de la Turquie, de l'Ukraine et de l'Estonie, ainsi que de l'OSCE, de l'Office européen de police, du Groupe Eurasie de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, et du Comité des chefs des divisions chargées du maintien de l'ordre du Conseil des chefs des services douaniers de la CEI. Rien qu'en 2010, au cours des deux phases de l'opération menée contre le trafic de drogue, nous avons saisi environ huit tonnes de drogues, plus de 40 tonnes de précurseurs et environ 1 600 armes à feu. En juin, dans le cadre de l'opération Kanal 2011, coordonnée par les organes spéciaux biélorussiens, nous avons mené une opération anti-drogue locale, Kanal Ouest, à laquelle ont pris part les services correspondants du Bélarus, du Kazakhstan, de la Russie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne et de l'Ukraine. Cette opération a abouti à la saisie de plus de trois tonnes de drogue, l'ouverture d'enquêtes sur plus de 3 000 crimes liés aux stupéfiants et la saisie de plus de 300 armes à feu. Les États membres de l'OTSC sont en train de faire des préparatifs en vue de l'opération régionale anti-drogue Kanal 2011 en décembre.

Le rôle des Nations Unies dans le règlement de la situation en Afghanistan va manifestement se renforcer, dans la perspective d'une réduction des effectifs internationaux présents dans ce pays. Nous estimons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) doit continuer à coordonner les efforts civils internationaux visant à stabiliser la situation en Afghanistan. Nous espérons que la MANUA gardera son rôle central de coordination des efforts internationaux visant à stabiliser l'Afghanistan, en mettant l'accent sur le renforcement de l'efficacité de l'aide internationale; que la composante « consolidation de la paix » sera renforcée, en privilégiant l'appui à la mise en place des institutions afghanes; et que la Mission continuera d'user de ses bons offices dans le processus de réconciliation, mais uniquement à la demande du Gouvernement afghan.

Nous nous félicitons des résultats de la Conférence d'Istanbul sur l'Afghanistan, qui a confirmé le rôle prioritaire des organisations comme l'OTSC dans les efforts régionaux visant à régler la situation en Afghanistan et le caractère contreproductif des tentatives visant à créer de nouveaux organes ou mécanismes dans ce domaine.

**M. de Laiglesia** (Espagne) (*parle en espagnol*) : L'année 2011 marque le dixième anniversaire de l'engagement de la communauté internationale auprès de l'Afghanistan. L'Espagne en fait partie depuis le début, et consent depuis des années un effort civil et militaire considérable afin de contribuer à la stabilisation et à la reconstruction du pays.

Nous payons pour accomplir cette tâche un prix élevé : 98 militaires espagnols ont perdu la vie en Afghanistan, le dernier en date, le sergent Joaquín Moya Espejo, il y a exactement 15 jours alors qu'il participait à une mission d'entraînement de l'Armée nationale afghane. À eux tous, comme à tous ceux qui, parmi les forces de sécurité afghanes et les contingents d'autres pays, sont tombés en Afghanistan, je tiens à rendre l'hommage le plus sincère..

Malgré cela, notre engagement pour le développement de l'Afghanistan reste ferme. Nous avons versé 195 des 220 millions d'euros que nous avons promis pour la période 2006-2011. Notre coopération au développement s'est concentrée sur la province de Badghis, deuxième province la plus pauvre du pays, qui manque de toutes les infrastructures de base telles que l'eau courante, l'assainissement, l'électricité ou les axes routiers. Nos domaines de coopération prioritaires sont les infrastructures, les services de base ainsi que la protection et l'autonomisation des femmes. Nous avons construit 160 km de routes, un aérodrome, sept dispensaires ruraux, trois instituts d'enseignement secondaire, dont un pour les filles, et six écoles élémentaires.

Nous avons donné la priorité au principe de l'afghanisation dans la gestion de nos programmes et projets de coopération. Nous avons travaillé depuis le début avec les autorités nationales et provinciales, en inscrivant notre action dans le cadre de leurs stratégies et de leurs priorités. Nous nous sommes efforcés de favoriser au maximum le transfert de connaissances au personnel local employé dans le cadre des projets. Les résultats sont bons. La quasi-totalité des projets sont déjà gérés par les Afghans.

L'Espagne contribue également à l'effort militaire de la communauté internationale en Afghanistan par sa participation à la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN, sous mandat du Conseil de sécurité. Actuellement, il y a un peu plus de 1 500 militaires espagnols en Afghanistan, essentiellement répartis entre les provinces de Badghis et d'Hérat, au sein du Commandement régional Ouest. Nous sommes responsables de l'équipe de reconstruction provinciale de Qala-i Nao, capitale de la province de Badghis. En outre, une cinquantaine de gardes civils espagnols travaille à la formation de la Police nationale afghane dans les provinces de Badghis et de Mazar-e Charif.

L'Espagne appuie les efforts du Gouvernement afghan dans le cadre du processus de transition, tant sur le plan de la sécurité que dans les domaines civil, de la gouvernance et du développement, qui le complètent. Notre objectif commun est que la transition soit irréversible et durable. À cette fin, des efforts supplémentaires sont nécessaires dans le domaine de l'état de droit, notamment en matière de lutte contre la corruption et de promotion des droits de l'homme, et plus particulièrement au niveau des femmes et des enfants.

Nous sommes satisfaits de la manière dont progresse la transition. Nous espérons commencer à transférer la responsabilité de la sécurité aux autorités afghanes dans deux districts de la province de Badghis, Qala-i Nao et Ab-i Kamari, au début de 2012. Comme on le sait, le processus de transition s'achèvera fin 2014 et quoi qu'il en soit, l'engagement de l'Espagne en matière de conseil, de formation et d'appui aux forces de sécurité afghanes sera maintenu après cette date.

Pour ce qui est de l'aspect civil de la transition, nous sommes déjà en mesure, comme je viens de le souligner, d'opérer le transfert des projets que nous avons mis au point dans notre zone de responsabilité par le biais de l'équipe de reconstruction provinciale de Qala-i Nao. Nous procéderons en coordination avec le transfert des responsabilités dans le domaine de la sécurité. L'immense majorité des projets sont déjà gérés par du personnel afghan. Une fois le transfert des projets terminé, il faudra définir avec les autorités afghanes la forme que revêtira l'appui technique et financier qui devra être apporté pour la poursuite des projets.

Sans réconciliation, il ne pourra y avoir de paix ni de stabilité en Afghanistan. Nous sommes conscients des difficultés. Nous rendons hommage à M. Rabbani. Il est cependant nécessaire de poursuivre les efforts dans cette voie, et à cette fin, de maintenir la collaboration des pays voisins avec l'Afghanistan.

La réintégration est également fondamentale. L'Espagne contribue à hauteur de 10 millions d'euros au Fonds d'affectation spéciale afghan pour la paix et la réintégration. La province de Badghis, où nous dirigeons l'équipe de reconstruction provinciale de Qala-i Nao, est l'une des provinces afghanes qui obtiennent les meilleurs résultats. Près de 40 % des anciens combattants du pays y ont été réintégrés. Ce processus est néanmoins fragile et facilement réversible si les ressources nécessaires ne sont pas mobilisées pour lui permettre de se poursuivre.

Il n'échappe à personne que la perspective régionale est essentielle au maintien de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan, et par conséquent, au développement et à la prospérité du pays.

Nous nous félicitons des résultats de la Conférence d'Istanbul. Nous sommes encouragés par l'attitude positive des pays voisins et des pays de la région, qui se traduit par les mesures de confiance encourageantes adoptées en vue de renforcer la sécurité dans la région. Nous sommes certains que le Processus d'Istanbul se poursuivra sans problème avec la réunion ministérielle qui doit avoir lieu à Kaboul en juin prochain.

La Conférence de Bonn a été l'une des principales réunions consacrée à l'Afghanistan au cours des 10 dernières années. Nous devons signifier clairement au peuple et au Gouvernement afghans que nous resterons engagés à long terme dans le pays. L'Afghanistan continuera d'avoir besoin de l'aide de la communauté internationale, mais au bout du compte, l'avenir du pays dépend du Gouvernement et du peuple afghans. À cet égard, il est essentiel qu'eux aussi progressent vers la pleine mise en œuvre du Processus de Kaboul.

Bien sûr, nous accordons une grande importance au rôle de l'Union européenne dans le cadre de ce processus. Nous nous associons pleinement à sa déclaration, qui sera prononcée tout à l'heure par le chef de sa délégation. À cet égard, l'Espagne appuie fermement le mandat confié le 14 novembre dernier à la Haute-Représentante, M<sup>me</sup> Ashton, aux fins de négocier un accord de partenariat et de développement

global entre l'Union européenne et l'Afghanistan, qui marquera et guidera les relations entre les deux entités au cours des prochaines années.

Pour terminer, je tiens à féliciter l'Allemagne d'avoir à nouveau facilité les négociations portant sur la résolution annuelle de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan. Nous savons que la tâche n'a pas été facile. C'est pourquoi je félicite également toutes les délégations qui ont participé activement au processus, en particulier l'Afghanistan, qui a fait preuve d'une grande ouverture d'esprit.

Nous nous sommes portés coauteur du projet de résolution [A/66/L.10](#) présenté au début du débat. Nous sommes certains qu'il sera de nouveau adopté par consensus, comme les années précédentes.

**M. Quinlan** (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite qu'il lui soit à nouveau permis de se porter coauteur du projet de résolution de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan ([A/66/L.10](#)). Nous appuyons fermement l'engagement qu'a pris la communauté des Nations Unies, dans le projet de résolution, de continuer d'aider le Gouvernement et le peuple afghans à rebâtir un État stable, autonome, à l'abri du terrorisme. Nous reconnaissons et appuyons la prise en mains croissante par les Afghans des initiatives de reconstruction et de développement, et nous nous félicitons que le projet de résolution souscrive à l'objectif du Gouvernement afghan, qui vise à ce que les forces nationales de sécurité afghanes prennent le relais et assurent la responsabilité principale de la sécurité d'ici à la fin de 2014.

Comme l'a déclaré le Premier Ministre australien à de nombreuses occasions, tout récemment encore dans une allocution sur l'Afghanistan prononcée hier devant le Parlement australien, l'Australie demeurera engagée dans le pays au moins jusqu'à la fin de cette décennie. À la fin de la période de transition, en 2014, nous continuerons de fournir assistance civile et aide au développement selon que de besoin, ainsi que des formations et d'autres modes de coopération dans le domaine de la défense, dans le cadre d'une stratégie internationale visant à mettre en place un État afghan fonctionnel, apte à assumer la responsabilité d'empêcher le pays de devenir à nouveau un refuge pour les terroristes.

Depuis l'adoption en octobre dernier de la résolution 65/8, nous avons constaté des progrès réels dans la mise en œuvre du processus de transition. Nous nous félicitons de ce que la résolution souligne

l'importance que revêt ce processus et reconnaisse l'important travail que doivent encore faire la communauté internationale et le Gouvernement afghan pour appuyer une transition responsable.

En mars, le Président Karzaï a annoncé une première liste de districts et provinces où les responsabilités en matière de sécurité seront pleinement assumées par les Afghans. Au fur et à mesure que les conditions de sécurité s'amélioreront, les autorités afghanes assumeront, au cours de l'année 2012, la responsabilité principale dans un nombre croissant de provinces et de districts. Le Gouvernement afghan devrait annoncer sous peu la deuxième liste de provinces qui passeront sous la responsabilité afghane. Une fois cette dernière achevée, c'est aux Forces nationales de sécurité afghanes qu'incombera la responsabilité principale de la sécurité pour la moitié environ de la population. L'Australie continuera d'appuyer la formation et la transition dans le cadre de ce processus.

Ces derniers mois, le Premier Ministre australien, M<sup>me</sup> Gillard, le Ministre de la défense, M. Smith, et le Chef de nos forces de défense se sont tous rendus en Afghanistan. Leurs visites, essentiellement dans la zone d'opérations de l'Australie, dans la province d'Uruzgan, où se trouvent deux tiers de nos 1 550 soldats, ont reconfirmé les vues du Gouvernement australien, à savoir que la communauté internationale est en bonne voie de réaliser d'ici la fin de 2014 la transition de la responsabilité de la sécurité aux autorités afghanes pour l'ensemble du pays. À cet égard, les conditions de sécurité sur le terrain restent évidemment d'une importance critique. Pour sa part, l'Australie continuera d'envisager de maintenir des Forces spéciales australiennes au-delà de 2014 afin d'aider les forces principales afghanes, si le pays décidait de l'utilité d'une telle action. Nous félicitons le Gouvernement afghan pour son leadership et nous nous engageons à continuer à lui accorder notre appui en faveur d'un processus de transition durable, crédible et irréversible.

La communauté internationale va se réunir sous peu à Bonn pour une conférence internationale sur l'Afghanistan. Au cours de cette conférence, le Gouvernement afghan définira sa vision de l'avenir du pays. Nous nous félicitons de ce que le projet de résolution reconnaisse l'importance que revêt cette réunion pour mieux définir les questions clefs des aspects civils de la transition, l'engagement sérieux à

long terme pris par la communauté internationale, et l'appui au processus politique.

À Bonn, nous devons adopter une approche solide et coordonnée en vue d'édifier un Afghanistan stable et sûr, un Afghanistan aux perspectives économiques positives. Au fur et à mesure de la transition en matière de sécurité, il sera temps pour les « supporteurs » de l'Afghanistan – nous tous en fait – de définir les façons d'assurer un appui concret et de longue durée une fois la transition achevée. Un engagement clair et sérieux de la communauté internationale en faveur de la sécurité et du développement de l'Afghanistan après 2014 enverra un puissant message de solidarité. Nous appelons tous les participants à la conférence de Bonn à œuvrer dans ce sens.

L'Australie se réjouit de ce que le projet de résolution reconnaisse l'engagement pris par les participants au Sommet « Au cœur de l'Asie », à la Conférence d'Istanbul, de promouvoir la sécurité et la coopération régionales au moyen de mesures de confiance. Un engagement constructif de la part des voisins de l'Afghanistan sera évidemment d'une importance critique pour les perspectives d'un Afghanistan sûr, stable et prospère et est évidemment indispensable pour l'ensemble de la région.

Nous apprécions la contribution de la Turquie. L'efficacité avec laquelle la Conférence d'Istanbul produira de véritables avancées en matière de sécurité et de coopération dépendra de l'engagement continu des pays concernés. Nous exhortons tous les partenaires d'« Au cœur de l'Asie » à partir de cette base positive, et nous attendons avec intérêt la mise à jour des progrès réalisés qui sera présenté à la réunion ministérielle de Kaboul au milieu de 2012.

L'Australie salue également l'exposé lucide fait dans le projet de résolution des nombreux défis qu'il faudra relever. L'un d'eux consiste à améliorer les normes en matière de gouvernance et de développement. Cette année, l'aide au développement fournie par l'Australie à l'Afghanistan se chiffrera à environ 165 millions de dollars, soit 34 % de plus que l'année dernière. L'Afghanistan est désormais le quatrième bénéficiaire de l'aide de l'Australie qui continuera à assurer un niveau d'assistance considérable.

L'objectif de notre assistance est de renforcer la capacité des institutions afghanes à gouverner efficacement et à assurer des services de base. Nous

notons avec satisfaction une amélioration régulière des normes de gouvernance et de développement, notamment grâce à nos efforts dans la province d'Uruzgan, où nous dirigeons une équipe provinciale de reconstruction. Un élément clef de notre stratégie est d'établir des liens plus solides entre le Gouvernement provincial à Uruzgan et le Gouvernement national, ce qui est indispensable pour garantir que les gains modestes réalisés en matière de gouvernance soient bien ancrés et progressent au fur et à mesure de la transition.

La bonne gouvernance dépend des capacités des femmes et des hommes chargés de façonner l'avenir du pays. Pour renforcer ces capacités, l'Australie assure une formation et un appui ciblés, dont des bourses d'études, aux principaux ministères, notamment l'agriculture, la santé, l'éducation, la réhabilitation rurale et le développement. Cette approche a conduit à la création d'un programme innovant grâce auquel l'Australie a permis à 60 maîtres-enseignants formateurs de suivre un programme de formation en Malaisie.

Améliorer la participation des femmes à tous les aspects de la vie publique et communautaire en Afghanistan continue d'avoir une importance cruciale. Nous attendons également avec intérêt les efforts continus du Gouvernement afghan pour lutter contre la corruption et améliorer la gouvernance, y compris au niveau sous-national.

Nous savons bien que le conflit en Afghanistan ne saurait être résolu par les seuls moyens militaires, bien qu'il reste essentiel de garantir la sécurité. Nous sommes heureux que le projet de résolution appelle tous les États compétents à rester engagés dans le processus de paix mené par les Afghans eux-mêmes. L'assassinat du professeur Rabbani, qui a été extrêmement choquant, s'inscrit dans une terreur de campagne des plus inquiétantes et cherche expressément à faire échouer la transition; nous ne pouvons pas laisser faire. L'Australie saisit la présente occasion pour réitérer son appui continu au processus de paix et de réconciliation dirigé par l'Afghanistan et à la réintégration réussie des anciens combattants dans la société afghane.

Le succès de la transition dépendra fondamentalement de l'appui accordé à une démocratie naissante. Les prochaines élections présidentielles, prévues pour 2014, seront un test des institutions et des processus démocratiques de l'Afghanistan. Il faut

consolider le rôle de la Commission électorale indépendante, et poursuivre une réforme électorale d'une importance capitale. L'Australie travaillera en priorité avec le Gouvernement afghan et les partenaires internationaux pour poursuivre la réforme électorale et appuyer des élections présidentielles en 2014 et parlementaires en 2015 qui soient transparentes et réussies, en assurant notamment la formation d'observatrices électorales afghanes au niveau local afin d'accroître la participation des femmes au processus électoral.

Le Gouvernement australien se félicite de la reconnaissance, dans le projet de résolution, du rôle central des institutions de l'ONU dans la coordination de l'aide humanitaire et au développement en Afghanistan. La fragmentation des efforts reste un problème, et l'Australie appuie les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour améliorer la cohérence de l'assistance au sein de la communauté internationale et encourager un engagement à long terme en faveur du développement. Nous sommes nous-mêmes déterminés à travailler en coopération étroite avec les bailleurs de fonds et le Gouvernement afghan pour améliorer la capacité de production de l'économie afghane, en appuyant notamment le renforcement des capacités dans les secteurs minier et agricole.

*Le Président assume la présidence.*

Je voudrais, pour terminer, dire à quel point le Gouvernement australien apprécie le leadership du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, ainsi que l'esprit de dévouement et de sacrifice du personnel de la MANUA en Afghanistan. L'Australie appuie tous les efforts visant à aider ceux qui œuvrent à l'avenir de l'Afghanistan à travailler dans la sécurité nécessaire à l'achèvement de leurs tâches difficiles mais indispensables. Nous continuerons à coopérer avec le Secrétaire général et les États Membres pour faire en sorte que le transfert des responsabilités en matière de sécurité au leadership afghan soit durable, crédible et irréversible.

**M. Ragalini** (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie souscrit à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne, néanmoins, je souhaite faire quelques observations à titre national.

Nous accueillons avec satisfaction le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/66/L.10) et appuyons son adoption par consensus. Ce faisant, nous confirmons notre appréciation de l'engagement à

long terme pris par l'ONU de travailler avec le peuple et le Gouvernement afghans, ainsi que notre appui sans réserve au travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui est accompli dans des circonstances difficiles. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, d'avoir promu un engagement civil plus cohérent.

L'Italie attend avec intérêt la prochaine conférence de Bonn au cours de laquelle la communauté internationale réaffirmera son partenariat avec l'Afghanistan sur la base d'un engagement mutuel crédible. Au cours des 10 dernières années, l'Afghanistan a amélioré ses normes dans plusieurs domaines, allant des droits de l'homme aux services sociaux et de la capacité institutionnelle aux forces de sécurité. Mais les résultats obtenus ne doivent pas susciter en nous un excès d'optimisme, puisque pour arriver à un pays stable et prospère, il faut encore de notre part un effort et un engagement soutenus. La communauté internationale ne doit donc pas abandonner l'Afghanistan à son sort au-delà de 2014 en matière de sécurité et de développement.

J'aimerais faire deux observations. Premièrement, nous restons convaincus du lien entre engagement international à long terme et bonne gouvernance, notamment la capacité d'amélioration de l'exécution du budget et une connexion plus effective entre le centre et les provinces. En effet, nous estimons qu'ils doivent progresser en parallèle, conformément au Processus de Kaboul, sinon aucun progrès ne sera réel ou durable. La bonne gouvernance et l'allocation dans la transparence des ressources internationales sont nécessaires pour permettre à notre coopération de progresser, même après 2014.

Deuxièmement, nous convenons qu'il faut renforcer nos efforts communs pour mettre en place un système de justice équitable, transparent et efficace, grâce à la mise en œuvre des programmes nationaux prioritaires pertinents de façon opportune et coordonnée. La structure démocratique du pays a déjà montré des signes encourageants de progrès vers la consolidation du système de l'état de droit. L'Italie continuera d'appuyer l'Afghanistan dans cet effort.

Un processus de réconciliation piloté par les Afghans reste essentiel. Il doit être fondé sur le consensus national, avec l'implication de toutes les minorités ethniques et de la société civile, ainsi que sur les principes convenus, avec l'appui des parties

intéressées régionales. Nous sommes prêts à appuyer ce processus, notamment par le biais du programme de réintégration.

On ne saurait guère surestimer le rôle des parties intéressantes régionales pour ce qui est de contribuer à la stabilisation de l'Afghanistan. Nous espérons qu'un nouveau climat dans la région ouvrira la voie à un dialogue renforcé et une confiance accrue. La confiance est la valeur fondamentale qu'il nous faut établir en tant que principal facteur d'une stratégie d'engagement et de coopération couronnée de succès. Seule la relance d'une stratégie régionale globale peut aider à dépasser les anciens jeux à sommes nulles et promouvoir une approche gagnant-gagnant pour le bien de l'Afghanistan et de l'ensemble de la région. Nous approuvons énergiquement la prise en main régionale et nous appuyons par conséquent le Processus de coopération politique d'Istanbul inauguré le 2 novembre. À cet égard, nous encourageons la mise en œuvre des mesures de confiance convenues et attendons avec intérêt le processus de suivi.

La coopération régionale ne peut toutefois se limiter aux domaines de la politique et de la sécurité. La dimension économique doit aussi avancer de façon synchronisée. Voilà pourquoi l'Italie appuie l'idée d'une nouvelle Route de la soie pour reconnecter l'Eurasie le long des routes commerciales historiques.

Je voudrais conclure en redisant tout simplement combien est constructif ce projet de résolution. Il souligne que nous n'abandonnons pas l'Afghanistan à son sort. Avec ce projet de résolution, nous réaffirmons un engagement à long terme envers la paix et la prospérité de son peuple.

**M. Raza Tarar** (Pakistan) (*parle en anglais*) : La délégation du Pakistan vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette importante séance, qui représente chaque année l'occasion pour l'Assemblée générale d'examiner les progrès faits vers la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan. Les multiples défis en Afghanistan requièrent des efforts collectifs. Ni l'Afghanistan ni ses voisins ne peuvent, seuls, relever ces défis. L'engagement actif de l'Organisation des Nations Unies et des États Membres est essentiel pour la paix et la prospérité de l'Afghanistan. Nous espérons que le débat annuel d'aujourd'hui et l'adoption du projet de résolution [A/66/L.10](#) nous permettront d'avancer sur le chemin difficile qui nous attend.

La communauté internationale est engagée dans un effort collectif au service de la paix et de la prospérité en Afghanistan, depuis maintenant une décennie. L'année dernière, les importantes conférences de Londres et de Kaboul ont généré l'optimisme qui va de pair avec le fait d'avoir une destination en vue de baliser la voie à suivre. Le processus de transition envisagé au cours de ces conférences est essentiel pour l'avenir de l'Afghanistan. Pour que le Gouvernement puisse assumer des responsabilités plus importantes dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et du développement socioéconomique, il aura besoin de tout le soutien et de toute l'assistance possibles. La mise en œuvre du Processus de Kaboul nécessitera l'engagement positif et durable de la communauté internationale, dans un ordre séquentiel et avec une coordination appropriés. Nous espérons sincèrement que toutes les parties rempliront leurs rôles respectifs.

Le tout dernier rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan, publié sous la cote [A/66/369](#), souligne de nombreux faits positifs survenus dans le contexte de la transition. Le rapport souligne à juste titre que le développement, la gouvernance et l'état de droit sont cruciaux pour que le processus de transition soit irréversible. Le rapport insiste sur la nécessité de maintenir l'intérêt politique et financier actuel pour la transition afin de placer le pays sur une voie durable. Il souligne aussi l'intérêt d'un appui international sur le long terme et l'investissement du secteur privé pour faciliter la transition. Il s'agit d'observations fondées qui méritent qu'on leur accorde une sérieuse attention. Le rapport, tout en notant les défis en matière de sécurité en Afghanistan, souligne à juste titre combien important la paix, la réconciliation et la réintégration dans le contexte de la sécurité.

Dans un pays qui souffre de quatre décennies de guerre, le problème frustrant de la sécurité ne peut se régler en lui imposant une nouvelle guerre. Les opérations militaires seules ne peuvent régler les problèmes de l'Afghanistan. Une approche plus globale, totalement prise en main par les Afghans eux-mêmes, est essentielle. Le Pakistan est favorable à un processus de réconciliation sans exclusive et dirigé par le peuple afghan afin de ramener les groupes d'opposition au sein du courant politique dominant.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, un processus de réconciliation passe par un dialogue constructif et non par une politique que faussent la méfiance, l'intimidation et la peur ou la

vengeance. La réconciliation sous la menace de la coercition ou du règlement de comptes est, au mieux, éphémère. Le processus doit être dirigé et pris en main par les Afghans. Tandis que le brave et résistant peuple afghan avance vers la réconciliation, nous espérons que les Nations Unies, l'Organisation de la coopération islamique et d'autres organisations internationales concernées continueront d'être ses partenaires de bonne volonté.

Le Pakistan a de tout temps souligné l'importance de l'unité régionale face aux défis que posent la sécurité et le développement en Afghanistan. À cet égard, les voisins immédiats de l'Afghanistan jouent un rôle spécial dans sa stabilité. Le Pakistan est impliqué avec d'autres pays dans un certain nombre d'initiatives régionales ayant trait à l'Afghanistan, qui ont pour objectif une connectivité régionale accrue, dans le but de promouvoir la coopération économique et commerciale et d'extirper les stupéfiants, le terrorisme et l'extrémisme.

La coopération bilatérale entre le Pakistan et l'Afghanistan couvre l'éventail complet des relations politiques, économiques et culturelles, comme l'atteste un dialogue permanent et l'échange de visites régulières au plus haut niveau. Le Pakistan est impliqué dans différents projets de reconstruction et de développement en Afghanistan, notamment la construction d'hôpitaux, de routes et d'établissement scolaires. L'année dernière, le Pakistan a doublé le nombre de bourses offertes aux étudiants afghans pour suivre des études supérieures au Pakistan. Grâce aux nouvelles inscriptions au titre du programme élargi de bourses, le nombre d'étudiants afghans dans nos établissements universitaires de premier et second cycles a considérablement augmenté. Leurs domaines d'étude sont la médecine, l'ingénierie, le commerce, l'agriculture, les technologies de l'information et les sciences sociales.

Dans le domaine de la sécurité, le Pakistan a toujours cherché à s'impliquer au plus près aux côtés de l'Afghanistan et de ses partenaires internationaux dans le règlement des vrais problèmes, ceux qui se situent au-delà de la polémique. Nous coopérons dans le domaine de la sécurité et du renseignement par le biais de la Commission tripartite, instance institutionnelle viable dont font aussi partie les États-Unis et la Force internationale d'assistance à la sécurité. Nous espérons que la Commission tripartite deviendra un solide canal de coopération dans le domaine de la sécurité et du renseignement. Il faut

éviter de se renvoyer la faute et utiliser la Commission tripartite et les autres enceintes bilatérales pour procéder à des échanges fructueux. Pour ce qui nous concerne, nous évitons de renvoyer la faute à qui que ce soit, même lorsque des militants viennent de l'autre côté de la frontière pour attaquer nos soldats et des civils innocents. L'interception des mouvements transfrontaliers illégaux est vitale pour les efforts de lutte contre le terrorisme, le trafic de stupéfiants et la contrebande commerciale. C'est une responsabilité commune dont il convient de s'acquitter plus énergiquement. Le Pakistan a mis en place plus de 1 000 postes le long de sa frontière avec l'Afghanistan. Plus de 120 000 soldats pakistanais sont déployés de notre côté de la frontière, ce qui représente une dépense appréciable, à laquelle doivent répondre des efforts équivalents de l'autre côté de la frontière internationale.

La culture et la production de stupéfiants et de drogues illicites ainsi que leur commerce représentent une menace non seulement pour l'Afghanistan mais également pour le reste du monde. Les liens étroits entre le trafic de drogue et les activités terroristes ont un effet de renforcement mutuel. Nous devons accorder une plus grande attention à cette maladie, qui paradoxalement s'est aggravée récemment malgré une forte présence internationale.

En plus de 30 ans, le Pakistan a offert un toit à des millions de réfugiés afghans. Nous hébergeons toujours 1,7 million de réfugiés enregistrés et près d'un million de réfugiés non enregistrés. Les coûts économiques, sociaux et sécuritaires assumés par le Pakistan sont incalculables. Au cours des 10 dernières années, le budget moyen annuel affecté par le Pakistan aux réfugiés afghans a presque doublé par rapport à l'assistance internationale, malgré la baisse du nombre de réfugiés. Après 10 ans d'assistance internationale au renforcement de l'État et des institutions en Afghanistan, cette tendance devrait s'inverser et davantage de réfugiés devraient être rapatriés. Nous mettons ce problème en exergue afin que la communauté internationale accorde une plus grande attention aux réfugiés afghans et à leurs moyens de subsistance.

Les Pakistanais considèrent tous les réfugiés afghans comme leurs frères et sœurs. Nous avons à cœur d'en assurer le retour dans la sécurité et la dignité. Nous pouvons dire non sans fierté que pas un seul réfugié afghan n'a jamais été forcé à retourner en Afghanistan.

Le Pakistan attache une grande valeur au rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). L'Organisation des Nations Unies a un rôle important à jouer dans la coordination du vaste effort international consenti en Afghanistan. Nous espérons que la MANUA sera en mesure de jouer un rôle plus significatif après l'examen en cours de son mandat.

Je terminerai en soulignant l'attachement et l'appui du Pakistan à la paix et à la stabilité en Afghanistan. Aucun autre pays n'a plus souffert que le Pakistan du conflit et de l'instabilité qui y règnent, et qui ont eu des répercussions sur notre tissu social et économique. La population pakistanaise partage en effet le chagrin et la peine de ses frères afghans. Aussi, nous voulons plus que quiconque clore ce triste chapitre de l'histoire afghane, dans l'intérêt commun de nos peuples.

**M. Al-Jarman** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*): D'emblée, je me dois de dire que les immenses efforts consentis par la communauté internationale ces dernières années afin de ramener la sécurité et la stabilité en Afghanistan ne sont pas parvenus à débarrasser ce pays des problèmes provoqués par la violence et l'insécurité persistantes, qui ont été gravement préjudiciables à tous les aspects de la vie en Afghanistan, ainsi qu'à ses infrastructures, y compris les transports, les communications, l'électricité, l'eau, l'éducation, la santé et d'autres services. Les Émirats arabes unis, qui appuient le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/66/L.10), se préoccupent de l'insécurité et de l'instabilité qui continuent de régner en Afghanistan et des pertes civiles qui en résultent, y compris parmi les travailleurs humanitaires internationaux.

Nous tenons à dire que c'est aux parties afghanes qu'il incombe en premier lieu de mettre un terme à cette violence et de prendre des mesures concrètes pour intégrer les principes universels des droits de l'homme à leur politique et à leur pratique, ainsi que d'assurer comme il convient la protection des populations civiles. À cet égard, nous renouvelons notre appui aux efforts internationaux visant à instaurer la sécurité, la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous accordons également notre soutien au Processus de Kaboul concernant la passation du pouvoir aux autorités afghanes afin de permettre au Gouvernement afghan d'assumer ses responsabilités nationales, notamment dans les domaines de la gouvernance, de la souveraineté territoriale et de la sécurité, et de développer le pays

sur les plans social et économique. Nous déclarons en outre que la stabilité, le progrès et le développement à long terme de l'Afghanistan ne seront possibles que par le dialogue et la réconciliation sans exclusive de toutes les parties en présence dans le pays.

À cet égard, nous appuyons les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général, de la Mission de la Norvège et de la Commission mixte afghano-pakistanaise pour la réconciliation et la paix.

Les événements d'Afghanistan ont prouvé que les efforts régionaux jouaient en permanence un rôle vital en faveur de la paix, de la sécurité, de la réintégration et de la stabilité en Afghanistan. Nous nous félicitons donc du résultat positif de la Conférence d'Istanbul tenue le 2 novembre, et notamment de l'accord portant sur un ensemble complet de mesures de confiance et de coopération multilatérale dans des domaines tels que la sécurité, la reconstruction et la santé, ainsi que la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la production et le trafic de drogues en Afghanistan. Nous attendons maintenant avec intérêt le document final de la Conférence internationale sur l'Afghanistan prévue à Bonn en décembre.

Mon pays, qui s'est tenu aux côtés du peuple afghan dès le déclenchement de cette crise, lui a apporté un appui politique et économique notable pour soutenir les efforts visant à reconstruire le pays et à en renforcer la sécurité et la stabilité. Nous sommes tout prêts à poursuivre nos contributions à l'Afghanistan, qui ont été renforcées au fil des 10 dernières années dans le cadre des efforts consentis par la communauté internationale pour l'exécution des programmes de secours et d'assistance humanitaire en Afghanistan.

Les Émirats arabes unis vont également poursuivre leur appui en faveur de la mise en œuvre de projets d'infrastructure et d'autres projets et programmes de développement essentiels, portant notamment sur la reconstruction et la remise en état des secteurs institutionnel, sanitaire, agricole, social et sécuritaire afghans. Nous apportons par ailleurs notre soutien aux projets visant à revitaliser l'économie nationale afghane afin de ramener la sécurité et la stabilité dans toutes les régions du pays, de réduire la souffrance de son peuple et d'en améliorer à tous égards les conditions de vie.

Au total, les contributions versées par mon gouvernement à l'Afghanistan afin de faire progresser son économie s'élèvent à environ 1,5 milliard de dollars, en plus de l'aide privée apportée par des

organisations humanitaires telles que la Fondation du cheikh Khalifa, qui a offert, en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates, une contribution estimée à 50 millions de dollars, affectée au programme de vaccination des enfants afghans. En outre, mon pays a annoncé en août un don de 250 millions de dollars, qui sera géré par le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement et sera destiné à des projets de développement en Afghanistan, notamment au logement des veuves, des orphelins et des handicapés, ainsi qu'à la remise en état de Kaboul et d'autres provinces. Ce don vient s'ajouter aux autres contributions directes faites par les Émirats arabes unis depuis 2007 à l'appui de l'aide internationale à la reconstruction et au développement du peuple afghan. Nous avons également participé à la mise en œuvre de projets gouvernementaux et non gouvernementaux, notamment pour la construction de routes, la création de centres de formation et le déminage de Kandahar, lequel devrait être terminé dans les quatre années à venir, pour un coût de 28 millions de dollars.

Les Émirats arabes unis, convaincus que la sécurité et la stabilité en Afghanistan sont étroitement liées à la sécurité régionale, en particulier à celle de la région du Golfe arabe, condamnent fermement tous les attentats terroristes en Afghanistan, notamment les attentats visant des éléments des forces internationales et des missions humanitaires et diplomatiques. Nous réaffirmons que nous poursuivrons nos efforts, en coopération avec d'autres États partenaires, pour appuyer les programmes nationaux de l'Afghanistan afin de mettre en œuvre une stratégie globale de réformes et de formation à la sécurité pour lutter contre les activités des groupes armés, les actes de terrorisme, l'extrémisme et le militantisme et la production et le trafic de stupéfiants.

Pour terminer, nous appelons au renforcement du rôle de l'ONU en Afghanistan, notamment en déployant des efforts à l'appui de tous les secteurs de développement de ce pays afin de lui permettre de consolider la paix, le développement et la stabilité dans toutes les régions et de retrouver son statut naturel aux niveaux régional et international.

**M. Apakan** (Turquie) (*parle en anglais*) : La Turquie est heureuse de parrainer le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui sur la situation en Afghanistan (A/66/L.10). Le projet de résolution reconnaît les progrès réalisés par l'Afghanistan et souligne ce qui reste à faire. Nous pensons que son adoption par consensus traduira

l'intérêt résolu que la communauté internationale porte à l'Afghanistan.

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier sincèrement le Secrétaire général et son Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, du travail remarquable et dévoué accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

La Turquie partage les vues exprimées par l'observateur de l'Union européenne. L'Afghanistan a parcouru un long chemin depuis le dernier débat que l'Assemblée générale a consacré à cette question. Le Gouvernement afghan a fait preuve d'une ferme volonté politique de faire avancer la prise en main par les Afghans de leur propre destin. Nous appuyons ses efforts. La souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan sont d'une importance cruciale pour que le pays planifie son avenir. À cet égard, nous sommes heureux de voir que les Forces nationales de sécurité afghanes continuent d'assumer des responsabilités croissantes s'agissant de la souveraineté et de la stabilité à long terme de leur pays.

Malgré ces progrès, toutefois, les difficultés qui subsistent sont énormes et complexes. Une paix et une stabilité durables en Afghanistan exigent en fin de compte l'unité et la réconciliation politique dans le pays ainsi qu'une solidarité et une coopération saine dans la région. À cet égard, la Turquie appuie activement la coopération régionale en vue d'aider l'Afghanistan à réaliser sa vision à long terme dans les domaines politique et économique et en matière de sécurité. Pour gagner du temps, je me bornerai à évoquer les récentes initiatives de la Turquie.

Le 2 novembre, la Turquie a accueilli une importante conférence régionale sur l'Afghanistan, la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan : Sécurité et coopération au cœur de l'Asie. La Conférence d'Istanbul a offert aux pays de la région une occasion exceptionnelle de reconnaître le rôle de l'Afghanistan en tant que voie de passage située au cœur de l'Asie, reliant l'Asie du Sud, l'Asie centrale, l'Eurasie et le Moyen-Orient, et de réaffirmer leur attachement indéfectible à un Afghanistan sûr, stable et prospère dans une région sûre et stable.

À Istanbul, les parties ont adopté un document complet, intitulé « Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan », qui va bien au-delà des documents qui l'ont précédé en instaurant le principe de la prise en main régionale. C'est un jalon dont nous nous

félicitons. Ce document prévoit une série de principes applicables et de mesures de confiance qui sont une manifestation de la solidarité et de l'appui sur lesquels l'Afghanistan peut compter. Ces mesures de confiance vont de la sécurité à la reconstruction et de la santé à la lutte contre le terrorisme et le trafic de stupéfiants.

La prise en main régionale a joué un rôle crucial dans le succès de la Conférence. À Istanbul, les pays de la région ont réaffirmé leur détermination à lutter contre les défis communs que doit relever la région et d'adopter un nouvel état d'esprit vis-à-vis de la coopération régionale au cœur de l'Asie. Il est désormais également important que l'Afghanistan et ses partenaires régionaux travaillent activement pour mettre en œuvre les mesures de confiance dans le cadre défini par le Processus d'Istanbul. Nous attendons donc avec intérêt la réunion ministérielle de suivi qui se tiendra à Kaboul en juin 2012.

Juste avant la Conférence d'Istanbul, la Turquie a accueilli à Istanbul la sixième réunion trilatérale entre la Turquie, l'Afghanistan et le Pakistan. La réunion s'est félicitée de la déclaration commune des trois Présidents, qui a souligné l'importance cruciale du Processus du Sommet trilatéral d'Ankara en tant que cadre général pour le dialogue et la coopération et réaffirmé leur détermination à développer cette coopération dans tous les domaines d'intérêt commun.

Un autre événement important est prévu d'ici à la fin de l'année. Le 5 décembre, nous nous réunirons à Bonn pour débattre de l'engagement à long terme de la communauté internationale en Afghanistan et en définir les termes. La stabilité à long terme et le développement durable de l'Afghanistan nécessitent l'appui et la coopération de la communauté internationale bien au-delà de 2014. La réunion de Bonn donnera par conséquent à la communauté internationale l'occasion d'assurer l'Afghanistan que 2014 ne sera pas la date de son retrait et de la fin de son engagement.

Nous admettons que d'énormes difficultés et de lourdes menaces subsistent en Afghanistan. Nous sommes néanmoins convaincus que la stabilité et l'harmonie sociale et politique de l'Afghanistan se renforceront à l'avenir. La Turquie continuera pour sa part d'apporter son concours à l'instauration de la paix, de la prospérité et de la sécurité du peuple afghan frère.

**M. Kodama** (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer ma gratitude pour l'occasion qui m'est donnée d'intervenir devant l'Assemblée générale

sur la situation en Afghanistan. Nous sommes heureux de parrainer le projet de résolution dont nous sommes saisis (A/66/L.10). Compte tenu de la situation difficile dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Afghanistan, il est de la plus haute importance de montrer que la communauté internationale est unie dans son appui à l'Afghanistan, en adoptant le projet de résolution par consensus. Nous remercions sincèrement nos collègues de la délégation allemande qui ont conduit avec brio les consultations sur ce projet de résolution.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier sincèrement le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Tanin, de la déclaration qu'il a faite ce matin.

Le projet de résolution aborde la situation en Afghanistan de manière globale. Les questions qui y figurent sont interdépendantes et doivent être réglées au moyen d'efforts déterminés pris en main et dirigés par l'Afghanistan avec l'appui continu de la communauté internationale.

Dans l'intérêt de la stabilité à long terme de l'Afghanistan, nous devons accélérer la coopération régionale entre ses voisins. À cet égard, le Japon se félicite de la Conférence d'Istanbul pour l'Afghanistan tenue le 2 novembre. Il est essentiel que l'Afghanistan et la communauté internationale, notamment les partenaires régionaux, établissent des relations de coopération stables fondées sur la confiance mutuelle en vue de garantir le développement durable du pays.

Nous espérons que d'autres progrès seront enregistrés à la Conférence de Bonn de décembre, au cours laquelle l'on définira plus précisément les aspects civils de la transition, l'engagement à long terme de la communauté internationale en Afghanistan et dans la région et l'appui au processus politique.

Le Japon se félicite du transfert des responsabilités en matière de sécurité qui a officiellement commencé en juillet et se réjouit à la perspective de voir ce processus aller de l'avant. Dans l'intérêt de la paix et de la sécurité en Afghanistan, il est indispensable qu'une transition sans heurt soit conduite en renforçant les capacités des forces de sécurité afghanes. Le Japon continue à jouer son rôle pour atteindre cet objectif grâce à l'assistance qu'il apporte à la police afghane.

La transition et la sécurité durable sont liées au processus politique. À cet égard, il est crucial de poursuivre les efforts de réconciliation et de réinsertion,

même après la perte tragique de M. Rabbani, qui était le précurseur de ce processus. Il importe que tous les dirigeants afghans s'unissent dans la solidarité et fassent montre de leur détermination à œuvrer en faveur de la paix, de la réconciliation et de l'unité nationale.

L'appui au processus politique dirigé par les Afghans doit rester une priorité pour les partenaires régionaux et internationaux. Le Japon est déterminé à continuer d'aider à faire avancer le programme de réintégration.

Comme le souligne le projet de résolution, la coordination et l'établissement de priorités sont des éléments importants pour régler les divers problèmes auxquels se heurte l'Afghanistan. Nous saluons le rôle joué par le Conseil conjoint de coordination et de suivi pour coordonner l'aide internationale et les programmes de reconstruction. Nous attendons avec intérêt la prochaine réunion du Conseil en amont de la Conférence de Bonn. Nous insistons également sur la nécessité de continuer à développer et à mettre en œuvre les programmes nationaux prioritaires et avons hâte que les programmes restants soient présentés.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que nous sommes déterminés à mettre tous nos efforts au service de la reconstruction et de la stabilité en Afghanistan, de concert avec tous les partenaires internationaux.

**M. Kim Sook** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Au fil des 10 dernières années, des progrès importants ont été réalisés en Afghanistan. Ma délégation attribue ces progrès à la persévérance du peuple afghan ainsi qu'au ferme attachement de la communauté internationale au processus de paix en Afghanistan. À cet égard, ma délégation rend hommage à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, aux membres de la Force internationale d'assistance à la sécurité, aux organismes internationaux et à la société civile, qui jouent tous des rôles essentiels pour instaurer la paix et la démocratie en Afghanistan.

Malgré certaines évolutions encourageantes, il reste encore de nombreux défis redoutables sur la voie d'une paix durable en Afghanistan. Je voudrais m'arrêter plus en détail sur les difficultés qui doivent être traitées en priorité et faire l'objet d'une action urgente de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale.

Au premier rang de nos préoccupations se trouve la persistance de l'insécurité du fait de la violence et du terrorisme, ainsi que le nombre croissant de morts et de blessés qu'ils entraînent parmi les civils. À cet égard, nous avons été profondément attristés et consternés par l'assassinat tragique en septembre du Professeur Burhanuddin Rabbani, qui dirigeait le Haut Conseil pour la paix. Non seulement la poursuite de la violence menace la sécurité globale de l'Afghanistan, mais elle nuit gravement à la paix et à la sécurité régionales. Ce problème doit être réglé de manière efficace et urgente, notamment pour que la transition vers 2014 et au-delà s'effectue avec succès et sans heurt.

Pour combattre cette insécurité, les Forces nationales de sécurité afghanes doivent être renforcées et la coordination entre le Gouvernement central et provincial doit être accrue. De plus, une collaboration étroite entre l'Afghanistan et ses voisins limitrophes est indispensable pour qu'il y ait une stabilité durable en Afghanistan. À cet égard, ma délégation accueille favorablement le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan, adopté à la Conférence d'Istanbul au début du mois. En outre, nous sommes impatients de voir de nouveaux progrès dans les efforts de réconciliation et de réintégration. Ma délégation attend avec intérêt la Conférence de Bonn en décembre, qui, selon elle, offre une occasion opportune d'évaluer la transition et d'encourager plus avant le processus de réconciliation.

Deuxièmement, le commerce illicite de stupéfiants et la corruption qui en découle est une autre préoccupation grave. À cet égard, ma délégation salue les efforts réalisés par les autorités afghanes pour réduire la production de narcotiques. Cependant, nous sommes inquiets que l'Afghanistan continue d'être, de loin, la principale source de matière première pour le trafic d'opium et d'héroïne dans le monde, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (A/66/369). Nous demandons au Gouvernement afghan, en coopération avec la communauté internationale, et en particulier avec ses voisins, d'intensifier ses efforts pour éliminer les stupéfiants. Parallèlement, il est nécessaire de mettre en œuvre des projets de développement dans les zones rurales pour que les habitants disposent de solutions économiques viables autres que la culture de l'opium.

Troisièmement, nous demeurons profondément préoccupés par les violations et abus commis contre les

enfants et les femmes, notamment l'utilisation d'enfants pour perpétrer des attentats, les attaques coordonnées contre les écoles et les filles pour empêcher l'accès de ces dernières à l'éducation, ainsi que la violence sexuelle contre les enfants. À cet égard, ma délégation salue le travail du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés, notamment ses conclusions spécifiques sur l'Afghanistan, publiées sous la cote [S/AC.51/2011/3](#). Nous espérons que les recommandations du Groupe de travail seront pleinement mises en œuvre.

La République de Corée est un ardent défenseur de la reconstruction, du développement et de la stabilité de l'Afghanistan. Depuis 2002, le Gouvernement coréen fournit du personnel militaire pour aider à la stabilité et à la reconstruction en Afghanistan. La Corée appuie notamment activement le renforcement des capacités de l'Afghanistan depuis la mise en place d'une équipe de reconstruction de province dans la province de Parwan l'année dernière. De plus, le Gouvernement coréen continuera, dans les années à venir, de contribuer au renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes, ainsi qu'au développement socioéconomique de l'Afghanistan.

Dans ce contexte, ma délégation se félicite aujourd'hui du projet de résolution sur la situation en Afghanistan, qui incarne la volonté politique de tous les États Membres qui soutiennent le peuple afghan dans son processus de reconstruction politique et national. Dans cet esprit, la République de Corée s'est portée coauteur du projet de résolution pour apporter son soutien indéfectible aux efforts internationaux en vue de stabiliser et de renforcer l'Afghanistan et son peuple.

Le processus de transition ne doit pas signifier la fin de l'engagement international en Afghanistan. Il n'y aura pas de stabilité et de reconstruction dans ce pays sans un engagement à long terme de la communauté internationale au-delà de 2014. De ce fait, l'appui soutenu de la communauté internationale est absolument déterminant pour le succès du processus de paix et de reconstruction afghan. Ma délégation réaffirme sa ferme volonté de collaborer étroitement avec la communauté internationale et l'Afghanistan. Nous sommes persuadés que l'Afghanistan, au brillant héritage historique et culturel, devra et saura faire preuve de persévérance pour surmonter les multiples problèmes nationaux et étrangers auxquels il fait face

actuellement et devenir un pays prospère, sûr et démocratique à tous les égards.

**M. Aslov** (Tadjikistan) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier d'avoir convoqué cette séance de l'Assemblée générale. Le Tadjikistan s'associe à la déclaration faite plus tôt au cours de la séance par la République du Bélarus au nom de l'Organisation du Traité de sécurité collective.

C'est avec plaisir que le Tadjikistan s'est porté coauteur du projet de résolution [A/66/L.10](#) sur la situation en Afghanistan. Nous espérons que, comme les années précédentes, l'Assemblée générale l'adoptera par consensus. Je saisis cette occasion pour remercier la délégation allemande pour son rôle et ses efforts de médiation pendant les discussions sur le projet de résolution.

Le Tadjikistan ne peut s'empêcher d'être préoccupé par la situation chez son voisin, l'Afghanistan, avec lequel il a de nombreux liens historiques et culturels. Nos gouvernements sont déterminés à renforcer davantage leurs relations de bon voisinage et à développer et consolider une coopération bilatérale mutuellement avantageuse dans divers domaines.

Aujourd'hui, l'Afghanistan traverse une période décisive de son histoire moderne. Bien que d'un côté, les activités antiterroristes menées par le Gouvernement et les forces de sécurité internationales aient remporté quelques succès, on constate qu'en face les forces de destruction s'emploient à saboter l'instauration de la paix et de la sécurité et à faire de nouveau sombrer le pays dans une guerre civile à grande échelle.

Le Tadjikistan est favorable à la stratégie internationale pour un règlement global du conflit afghan et le relèvement de l'Afghanistan. Dans ce contexte, nous appuyons pleinement les efforts de réconciliation nationale déployés par le Gouvernement afghan. Nous saluons l'action de la communauté internationale, en particulier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et la Force internationale d'assistance à la sécurité, pour rétablir une paix durable et la stabilité dans ce pays qui souffre depuis si longtemps.

Nous estimons qu'un facteur important à cet égard consiste à faire participer l'Afghanistan au processus d'intégration régionale, grâce à la coopération économique et commerciale avec les États

voisins. Je voudrais mettre en exergue le rôle du Quatuor de Douchanbé, composé de l'Afghanistan, du Pakistan, de la Russie et du Tadjikistan, qui redouble d'efforts afin d'améliorer la coopération commerciale et économique régionale, de lutter contre les menaces posées par le terrorisme, les stupéfiants et la criminalité organisée et de valoriser les ressources humaines afghanes pour répondre aux besoins militaires et civils de l'Afghanistan. La troisième réunion quadripartite des chefs de gouvernement du Quatuor s'est tenue le 2 septembre à Douchanbé.

Mon pays contribue au processus visant à instaurer une paix et une stabilité durables en Afghanistan. Conscients de la nécessité de mettre en valeur des ressources humaines pour les structures militaires et de maintien de l'ordre de l'Afghanistan et de former des spécialistes, nous avons formé des garde-frontières, des agents de la force publique et du personnel de sécurité dans les centres de formation du Tadjikistan, en particulier au collège régional de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Par ailleurs, le Tadjikistan contribue activement à la formation d'experts pour répondre aux besoins civils de l'Afghanistan. Nous avons l'intention de créer dans notre pays un centre de formation professionnelle polyvalent pour former des experts capables de répondre aux besoins économiques de l'Afghanistan. Nous espérons que la communauté internationale apportera l'appui nécessaire à l'exécution de ce projet. Notre langue commune facilitera sans aucun doute la formation d'experts afghans au Tadjikistan.

S'il est vrai que la lutte contre le trafic de drogues, le terrorisme et la criminalité organisée exige de faire appel à la force armée, le seul emploi de la force ne suffira pas à éliminer ces menaces. Pour bâtir une société pacifique, il faut redresser l'économie et reconstruire le secteur agricole et les infrastructures de ce pays. À cet égard, le Tadjikistan souligne l'importance d'exploiter les capacités économiques et les énormes ressources naturelles de l'Afghanistan. C'est là un facteur déterminant pour régler les nombreux problèmes de ce pays, dévasté par des années de guerre.

Un élément important pour assurer le développement socioéconomique durable de l'Afghanistan sera qu'il participe au processus d'intégration régionale, grâce à une coopération économique et commerciale avec les États voisins. La

question de l'avenir de l'Afghanistan et de son redressement économique après le conflit a été inscrite à l'ordre du jour de la cinquième Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, qui se tiendra les 26 et 27 mars 2012 à Douchanbé. Nous sommes persuadés que la Conférence permettra de faire sensiblement avancer les choses dans ce domaine.

Le Tadjikistan est convaincu de l'importance de mettre en œuvre des projets commerciaux et de communication susceptibles de promouvoir le développement des relations économiques interrégionales. Le Tadjikistan appuie l'élaboration et l'exécution de projets d'infrastructures dans les secteurs des communications et des transports en Afghanistan et dans l'ensemble de la région. Aujourd'hui, le Tadjikistan et l'Afghanistan sont reliés par cinq ponts routiers qui enjambent la frontière le long du fleuve Panj. La construction d'un nouveau pont a commencé il y a peu dans le district de Shurabad et il est prévu de construire deux autres ponts à Kokul et à Aivadz.

Un projet ferroviaire – reliant le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Afghanistan et qui sera rattaché à une ligne ferroviaire existante entre l'Ouzbékistan et l'Afghanistan, ainsi qu'à deux lignes prévues entre l'Iran et l'Afghanistan et le Turkménistan et l'Afghanistan – a fait l'objet d'une étude par des experts internationaux et devrait bientôt être mis en œuvre. Cette liaison ferroviaire deviendra une grande voie de transit au niveau régional et devrait favoriser le commerce régional et le développement économique en Afghanistan, pays voisin.

Dans le contexte actuel, l'énergie est essentielle pour reconstruire l'économie détruite de l'Afghanistan. Les centrales hydroélectriques en service ou en cours de construction dans mon pays peuvent non seulement répondre aux besoins de l'Afghanistan en énergie propre et bon marché, mais également favoriser le développement du secteur agricole à une grande échelle en rétablissant et en améliorant le système d'irrigation de ce pays. À cet égard, je tiens à souligner l'importance des projets relatifs à la construction de lignes électriques traversant le territoire afghan. À la fin d'octobre, nous avons mis en service une ligne électrique de 220 kilovolts reliant la centrale hydroélectrique de Tajik Sangtuda 1 à la ville afghane de Puli Khumri. Le projet KASA-1000 vise à régler le problème des pénuries énergétiques en Afghanistan et

au Pakistan, grâce à l'exploitation des capacités hydroélectriques des pays de l'Asie centrale.

Nous appuyons le projet de construction d'un gazoduc reliant le Turkménistan au Tadjikistan et au Pakistan via le territoire afghan. Non seulement ce projet permettra de couvrir les besoins des pays de la région en gaz naturel mais il créera également une source de revenus fiable pour l'Afghanistan. Grâce à sa situation géographique privilégiée, l'Afghanistan peut jouer un rôle important dans le développement des processus d'intégration régionale. La mondialisation ne peut qu'accroître la valeur de la situation géographique de l'Afghanistan, carrefour reliant différentes régions du continent asiatique.

L'instauration de la paix et de la sécurité en Afghanistan dépendra en grande partie d'une vaste et efficace coopération régionale et internationale, mais aussi des efforts sincères et inlassables de la communauté internationale pour atteindre les objectifs correspondant aux espoirs et aux aspirations du peuple afghan. Nous espérons que le projet de résolution qui sera adopté aujourd'hui par l'Assemblée générale servira ce noble but.

**M<sup>me</sup> DiCarlo** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis sont heureux de s'associer aux autres États Membres pour parrainer le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/66/L.10). Le projet de résolution salue les progrès accomplis par le peuple afghan pour édifier un Afghanistan plus fort mais il souligne aussi qu'il reste beaucoup à faire.

Nous saluons l'importante contribution du système des Nations Unies en Afghanistan, et en particulier le rôle crucial joué par le Secrétaire général, son Représentant spécial, M. Staffan de Mistura, et le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et des autres organismes des Nations Unies présents sur le terrain. Nous saluons également le travail dévoué et courageux des forces de sécurité afghanes et de la Force internationale d'assistance à la sécurité pour contribuer à l'édification d'un Afghanistan plus sûr.

Cette année marque une importante période de transition pour l'Afghanistan, puisque la communauté internationale s'est fixé pour objectif d'avoir transféré au Gouvernement afghan la responsabilité principale de la sécurité d'ici à 2014. Dans la perspective de 2014, nous avons constaté que les progrès économiques, politiques et en matière de sécurité accomplis dans la région seront complémentaires et que la communauté

internationale a tout à gagner à appuyer les efforts que déploient en ce moment les Afghans et leurs voisins pour consolider ces acquis.

Les États-Unis appuient fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et demeurent déterminés à forger un partenariat à long terme avec le pays. Pour preuve de cette détermination, la Secrétaire d'État Clinton a coprésidé, avec le Ministre afghan des affaires étrangères, M. Rassoul, et le Ministre allemand des affaires étrangères, M. Westerwelle, une réunion ministérielle sur la nouvelle initiative Route de la soie pour encourager la création d'un réseau de connexions économiques et routières à travers l'Asie du Sud et l'Asie centrale, avec un pôle central en Afghanistan. L'idée qui sous-tend le projet Route de la soie est de contribuer à la mise en place d'une économie afghane et régionale durable afin d'encourager le développement économique et la stabilisation à long terme de la région. Il s'agit d'une entreprise commune visant à promouvoir les investissements du secteur privé, à accroître les échanges commerciaux et le transit et à favoriser la création d'un réseau de connexions dans toute la région.

Nous félicitons la région d'avoir eu la clairvoyance de reconnaître que le développement économique prend racine là où la sécurité et la stabilité prévalent. Le 2 novembre, à Istanbul, l'Afghanistan et la Turquie ont coprésidé une conférence sur la sécurité et la coopération dans le cœur de l'Asie. Cette conférence a débouché sur une déclaration promettant un appui régional fort à l'Afghanistan et a été accueillie favorablement par les principaux bailleurs d'aide internationale. Les voisins proches ou plus éloignés de l'Afghanistan se sont exprimés d'une seule voix pour assurer l'Afghanistan de leur appui à un processus de réconciliation dirigé par les Afghans et au transfert des responsabilités en matière de sécurité aux forces nationales de sécurité afghanes actuellement en cours. Ils approuvent les principes nécessaires au rétablissement de la paix et à la réconciliation, notamment la nécessité de renoncer à la violence, de rompre tout lien avec les groupes terroristes et de respecter la Constitution afghane. Ils reconnaissent également l'importance que revêt l'appui constant et à long terme de la communauté internationale à l'Afghanistan. La prochaine série de réunions se tiendra à Kaboul. Nous appuyons pleinement le Processus d'Istanbul.

Enfin, nous attendons avec intérêt la réunion de Bonn le 5 décembre. Cette réunion donnera à la communauté internationale l'occasion de prendre des engagements aussi clairs que ceux pris au niveau régional à Istanbul, en indiquant de manière plus concrète et plus précise quel sera l'appui international à long terme à l'Afghanistan.

Nous savons que des défis considérables restent à relever, mais les efforts du peuple afghan, de la communauté internationale et de l'ONU peuvent permettre de jeter les bases d'un avenir meilleur, plus stable et plus prospère.

**M. Hardeep Singh Puri** (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous exprimer toute la reconnaissance de l'Inde pour avoir organisé ce débat sur un sujet qui revêt une importance capitale à nos yeux, aux yeux de notre région et à ceux du monde. Je félicite également la délégation allemande de l'excellence avec laquelle elle a coordonné les négociations intergouvernementales qui ont abouti au projet de résolution annuel sur la situation en Afghanistan (A/66/L.10). Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous sommes heureux de nous porter coauteur de ce projet de résolution, qui est traditionnellement adopté par consensus.

D'importants événements politiques ont eu lieu au cours de l'année écoulée. Alors que la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'OTAN se prépare à abandonner progressivement son rôle tactique en Afghanistan d'ici à la fin de 2014, les efforts déployés par la communauté internationale sont de plus en plus axés sur la nécessité de tendre la main à l'Afghanistan pour l'aider pendant et après la période de transition.

Il est important que la transition soit sous contrôle afghan, qu'elle soit planifiée et mise en œuvre d'une façon systématique en tenant en compte des réalités du terrain, qu'elle soit menée sur plusieurs axes, qu'elle garantisse la protection et la promotion des droits de l'homme pour tous les Afghans et qu'elle permette la consolidation de l'État afghan et de ses institutions. Des efforts internationaux et régionaux concertés sont absolument nécessaires pour établir les fondements d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan. Des progrès durables et tangibles dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance et du développement sont indispensables à la paix, au progrès et à la stabilité en Afghanistan. Nous devons accélérer le renforcement de la coopération

économique, qui doit s'accompagner de mesures dans les domaines politique et de la sécurité ainsi que d'autres mesures de confiance pour garantir la paix et la stabilité en Afghanistan, et, par conséquent, dans l'ensemble de la région.

Tout d'abord, l'Afghanistan a surtout besoin d'aide et de soutien afin de renforcer sa capacité de lutter contre les problèmes posés par le terrorisme, notamment les attentats-suicides, l'extrémisme religieux qui l'encourage et le trafic de stupéfiants qui le finance. Nous sommes vivement préoccupés de voir que la violence terroriste ne s'est pas calmée. L'assassinat tragique en septembre dernier de Burhanuddin Rabbani, Président du Haut Conseil pour la paix et ancien Président de l'Afghanistan, et ceux d'autres hauts dirigeants afghans, notamment le frère du Président Karzaï, feu Ahmed Wali Karzaï, sont un triste rappel de la détérioration globale des conditions de sécurité dans le pays.

La persistance de l'insurrection et la capacité des insurgés de frapper dans des zones considérées comme sûres indiquent que les acquis en matière de sécurité sont encore fragiles. Le dernier rapport du Secrétaire général (A/66/369) souligne que le nombre mensuel moyen d'incidents de sécurité a augmenté de 39 % par rapport à la même période en 2010.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, le terrorisme s'alimente et vit d'un dangereux mélange d'idéologies et d'ambitions relayé par des activités d'entraînement et des opérations menées dans toute la région, avec les attentats-suicides pour arme de choix et des cibles qui ne se limitent pas à l'Afghanistan. Il est impératif d'unir nos efforts pour isoler et éradiquer ce pôle du terrorisme, qui rassemble des éléments d'Al-Qaida, des Taliban, de Lashkar-e-Toiba et d'autres groupes extrémistes et terroristes opérant à l'intérieur et hors des frontières afghanes. Ces groupes sont unis idéologiquement et opérationnellement, et leurs liens se sont renforcés au fil des ans. Nous devons faire preuve d'une détermination et d'une volonté politique sans faille pour combattre énergiquement le problème des sanctuaires des groupes terroristes hors des frontières de l'Afghanistan.

Notre vision pour la période de transition doit aussi prendre en compte les conditions sur le terrain et la capacité des forces de sécurité afghanes de préserver leur souveraineté et leur indépendance ainsi que l'intégrité de leur pays. Nous sommes favorables à l'accroissement des effectifs des Forces nationales de

sécurité afghanes, qui doit s'accompagner d'un renforcement de leurs capacités opérationnelles et de tout l'appui nécessaire.

L'Inde soutient pleinement un processus de réconciliation ouvert et transparent dirigé et pris en main par les Afghans, qui s'accompagne d'un processus politique ouvert et d'un dialogue entre Afghans promouvant le renoncement à la violence et la rupture de tout lien avec les groupes terroristes ainsi que le respect de la Constitution afghane et de ses dispositions relatives à la protection des droits de l'homme, y compris les droits des femmes.

L'Inde a depuis des siècles des liens historiques, culturels, économiques et sociaux avec son voisin, l'Afghanistan. Au cours de la dernière décennie, notre relation a été renouvelée et consolidée du fait de notre contribution à la reconstruction de l'Afghanistan. L'Inde croit en un Afghanistan solide, indépendant, souverain, stable, uni, démocratique et prospère, en paix avec lui-même et avec ses voisins. L'histoire récente a montré que pour mettre un terme aux souffrances de l'Afghanistan, il faut cesser de s'ingérer dans ses affaires intérieures.

Outre la sécurité, il faut également des progrès sur le plan du développement. Cet aspect suppose lui aussi plus de cohérence, de coordination et de rationalisation dans les activités de développement menées par la communauté internationale, notamment l'harmonisation de l'aide avec les priorités nationales afghanes. C'est pour cette raison que l'Inde, qui est elle-même un voisin en développement, s'est engagée à verser 2 milliards de dollars d'aide au développement et d'aide humanitaire et a signé, en octobre, un accord de partenariat stratégique global avec l'Afghanistan à l'horizon 2014 et au-delà. L'accord établit un cadre institutionnel pour notre coopération future dans les domaines suivants : les questions politiques et de sécurité, le commerce et l'économie, le renforcement des capacités et l'éducation, mais aussi la coopération sociale et culturelle, ainsi que la société civile et les relations interpersonnelles.

La stratégie de croissance de l'Afghanistan est fondée sur les avantages relatifs du pays, à savoir, l'abondance de ses ressources naturelles et sa situation géographique stratégique, lesquelles devraient être les éléments constitutifs de notre vision pour un Afghanistan qui serait un centre de commerce et de transit entre le Moyen-Orient, l'Asie occidentale, l'Asie centrale et l'Asie du Sud grâce à son réseau

ferroviaire et routier, ses oléoducs et ses gazoducs et son réseau électrique, et grâce à ses projets économiques et ses investissements intersectoriels. Cette coopération ne se limiterait pas aux gouvernements, mais s'étendrait aux parties prenantes que sont la société civile et les entreprises.

Aujourd'hui, nos investissements en Afghanistan ont besoin, pour être fructueux, d'un cadre de collaboration régionale. L'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), dont l'Afghanistan est un membre à part entière, joue un rôle important dans la coopération économique régionale en Asie du Sud. De notre point de vue dans la région de l'ASACR, nous aimerions mettre en relief le potentiel commercial dynamique de cette Association, qui dépasse les 1,5 milliard de dollars, et de l'économie indienne, qui dépasse les 1 500 milliards de dollars et croît à un rythme annuel de 8 %. La coopération qui lie notre région à l'Asie centrale par l'Afghanistan pourrait constituer une mesure de confiance d'une importance capitale.

Ce dont le peuple afghan a le plus besoin aujourd'hui, c'est de paix et de stabilité. Il mérite de vivre dans la paix et de décider de son propre avenir, sans ingérence extérieure, sans coercition et sans intimidation. Tous les pays de la région doivent œuvrer dans ce sens. C'est dans ce contexte que l'Inde a participé à la Conférence régionale d'Istanbul, tenue récemment, et participera à la prochaine conférence de Bonn afin d'apporter sa contribution aux initiatives internationales et régionales en faveur des efforts d'édification de la nation menés par l'Afghanistan. L'Inde appelle la communauté internationale à prendre envers ce pays des engagements à long terme au cours de la prochaine décennie.

L'Inde apprécie et appuie le bon travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. L'Inde soutiendra le peuple afghan tandis qu'il se prépare à assumer la responsabilité de sa gouvernance et de sa sécurité après le retrait des forces internationales en 2014. La communauté internationale dans son ensemble doit, avec une vigueur et une vision renouvelées, s'attacher à renforcer les efforts consentis par le Gouvernement afghan pour trouver des solutions qui soient inclusives et qui émanent du peuple afghan lui-même.

**M. Dehghani** (République islamique d'Iran) : Je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance à M. Staffan de Mistura, Représentant spécial du

Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, dont le service dans ce pays arrivera à son terme à la fin de l'année. Son dévouement en faveur de la paix et de la stabilité en Afghanistan est admirable.

Nous sommes très heureux des progrès réalisés par le pays frère qu'est notre voisin, l'Afghanistan, dans tous les domaines, notamment les questions politiques et de sécurité dont il a la charge. Cependant, des nuages continuent de se profiler à l'horizon. En premier lieu, on entend des rumeurs d'une présence à long terme de forces étrangères sur le sol afghan. Nous saluons le retrait des forces des États-Unis et de la coalition, et nous sommes convaincus qu'il faut éviter toute présence militaire à long terme et l'établissement de bases militaires permanentes en Afghanistan.

Les forces étrangères sont entrées en Afghanistan pour lutter contre le terrorisme et instaurer la paix et la sécurité. Dix années se sont écoulées depuis. Selon de nombreux rapports officiels, le niveau d'insécurité a augmenté cette année par rapport à l'année dernière, preuve manifeste que la présence de contingents étrangers ne contribue pas nécessairement à régler le problème de la sécurité en Afghanistan. Il se pourrait même que cette présence exacerbe la violence et aggrave le désenchantement de la population. En conséquence, une présence prolongée des forces militaires étrangères, sous quelque forme que ce soit et quelle qu'en soit la justification, ne favoriserait pas la paix et la stabilité en Afghanistan. Au contraire, elle serait un terreau fertile où les terroristes et les groupes extrémistes pourraient continuer leurs opérations.

Un autre sujet de préoccupation est la croissance continue de la culture de stupéfiants, ce qui constitue un problème très grave, non seulement pour l'Afghanistan, mais aussi pour les pays de transit et de destination. Cette menace entrave le développement de l'Afghanistan et compromet sa cohésion sociale et celle de ses voisins. De plus, les stupéfiants, qui financent le terrorisme en Afghanistan, alimentent un terreau fertile pour les terroristes, les extrémistes et les groupes illégaux qui cherchent à déstabiliser le Gouvernement afghan.

Selon le rapport « Afghanistan Opium Survey 2011 » (enquête de 2011 sur l'opium en Afghanistan), publié le 11 octobre de cette année par le Ministère afghan de la lutte contre les stupéfiants et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la culture du pavot en Afghanistan couvrait jusqu'à

131 000 hectares en 2011, soit 7 % de plus qu'en 2010, en raison de l'insécurité et des prix élevés. Cette enquête signale avec force que la communauté internationale ne saurait rester léthargique face à ce problème. L'Afghanistan et les partenaires internationaux doivent agir avec fermeté pour mettre fin à cette menace.

Depuis des décennies, l'Iran est aux premières lignes d'une guerre tous azimuts contre le trafic de stupéfiants. Des milliers de membres des forces de l'ordre iraniennes ont perdu la vie ou ont été blessés, et des milliards de dollars ont été dépensés pour lutter contre les trafiquants. Nous avons assumé un lourd fardeau dans cette lutte, et encore une fois, nous exhortons la communauté internationale à prendre d'urgence des mesures énergiques et concrètes pour lutter contre ce fléau.

Un autre sujet de préoccupation est le problème de longue date des réfugiés afghans. Nous avons accueilli en moyenne près de 3 millions de ressortissants afghans au cours des trois dernières décennies. Plus d'1 million de réfugiés afghans sont enregistrés en Iran, et un nombre encore plus important d'Afghans non enregistrés vivent également dans notre pays. Depuis toutes ces années, les ressortissants afghans bénéficient du système éducatif et sanitaire iranien et reçoivent, entre autres choses, les mêmes subventions que nos propres citoyens. Encore une fois, nous exhortons la communauté internationale à continuer à renforcer et à accélérer ses efforts en vue de créer des conditions propices au rapatriement durable des réfugiés, ainsi qu'à leur réhabilitation et à leur réinsertion intégrales dans leur patrie.

S'agissant de la coopération régionale, nous poursuivons nos pourparlers avec les autorités afghanes sur une base bilatérale, trilatérale et régionale, afin de continuer à renforcer notre coopération. Nous nous sommes attachés plus particulièrement à améliorer la coordination dans le domaine de la sécurité, de la lutte contre les stupéfiants, de l'immigration illégale, de l'achèvement des projets de développement, notamment la construction de routes et voies ferrées, et nous avons obtenu de bons résultats. En ce qui concerne les voies ferrées, par exemple, nous allons bientôt mettre la dernière touche à un réseau ferroviaire dans la région, qui reliera les pays sans littoral d'Asie centrale et l'Afghanistan à la ville portuaire de Bandar-Abbas dans le golfe Persique. L'intégration économique de l'Afghanistan dans la région serait considérablement facilitée par la liaison

des systèmes ferroviaires de ce pays avec les pays de l'Asie centrale.

Au sommet trilatéral qui s'est tenu à Téhéran au mois de juin, les Présidents afghan, iranien et pakistanais ont convenu d'unir leurs forces dans la lutte contre le militantisme. Toutes les parties ont souligné leur volonté de mener des efforts pour éliminer l'extrémisme, le militantisme et le terrorisme et rejeter l'ingérence étrangère qui est en opposition flagrante à l'esprit de l'Islam, aux traditions culturelles pacifiques de la région et aux intérêts de ses peuples. Le Ministre iranien de la défense s'est aussi rendu en Afghanistan dans le même mois. Nombre de projets ont d'ores et déjà été menés à bien et plusieurs nouveaux accords conclus. Nous escomptons la signature d'autres accords sur une base bilatérale, trilatérale et multilatérale.

Au début du mois s'est tenue la réunion d'Istanbul, et nous attendons la réunion de Bonn au début du mois prochain. La Conférence d'Istanbul a été l'occasion d'échanger des vues entre pays voisins et partenaires internationaux sur les moyens de procéder pour mettre en place un processus stable et prospère dirigé par les Afghans eux-mêmes. Nous espérons que la prochaine conférence de Bonn sera une nouvelle occasion de discuter franchement des moyens de mettre au point des mesures permettant de relever les défis communs d'ordre politique et sécuritaire, et d'explorer d'autres voies aux fins de l'élimination de l'extrémisme, de l'activisme, du terrorisme et du trafic de drogues, ainsi que de l'avènement d'un Afghanistan plus prospère économiquement, avec l'active participation de tous les pays voisins et partenaires, conformément aux souhaits du peuple afghan.

Pour réussir, toute initiative qui émanera de la conférence de Bonn, notamment l'Initiative de la Route de la soie, devra permettre de renforcer la confiance entre l'Afghanistan et ses voisins par le biais d'un engagement, d'une interaction et de partenariats actifs. Les voisins de l'Afghanistan ont particulièrement intérêt à ce que la sécurité et la stabilité règnent à long terme dans ce pays, et ils jouent leur rôle dans la promotion du développement socioéconomique. Manifestement, un Afghanistan stable et prospère serait idéal pour ses voisins et pour l'ensemble de la région. Il faut donc appuyer en permanence les échanges entre l'Afghanistan, ses voisins et les partenaires régionaux dans le domaine commercial et en matière de développement économique et de développement des infrastructures. Il est également nécessaire de souligner

le rôle central de l'organisation des Nations Unies dans la coordination de l'action internationale en Afghanistan, qui est de première importance et qui bénéficie de notre plein appui.

Je voudrais, pour terminer, exprimer l'espoir d'un avenir meilleur et plus prospère en Afghanistan. Comme par le passé, nous apportons notre plein appui au peuple et au Gouvernement afghans dans leurs efforts pour ramener la sécurité et, la stabilité dans leur pays et le développer durablement.

**M. Mark Lyall Grant** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Je tiens à remercier les délégations de l'Allemagne et de l'Afghanistan de leur engagement et de l'énergie qu'elles déploient pour piloter les négociations sur le projet de résolution d'aujourd'hui sur l'Afghanistan (A/66/L.10). Le Royaume-Uni est heureux de se porter coauteur du projet de résolution.

J'axerai aujourd'hui mon intervention sur quatre questions, à savoir la transition en matière de sécurité, la paix et la réconciliation, la prochaine conférence de Bonn et la coopération régionale.

Premièrement, nous attendons avec intérêt l'annonce prochaine de la seconde série de provinces et de villes visées par la transition. Notre objectif est d'assurer un transfert progressif, assorti de conditions, de la responsabilité du maintien de la sécurité de la Force internationale d'assistance à la sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes. En définitive, ce seront les Forces nationales de sécurité afghanes qui assureront la principale responsabilité de la sécurité dans toutes les provinces d'ici à la fin de 2014. Déjà, la transition s'avère réussie dans la première série de provinces, y compris Lashkar Gah, où des progrès notables ont été observés. Les Forces nationales de sécurité afghanes se renforcent de jour en jour et prouvent déjà leur efficacité au niveau de la sécurité des zones visées par la transition. Avec le second volet de la transition, c'est la sécurité de près de la moitié de la population du pays qui sera principalement assurée par les Afghans eux-mêmes.

La deuxième question a trait à la paix et à la réconciliation en Afghanistan. La semaine dernière, nous avons vu plus de 2 000 délégués prendre part à la traditionnelle Loya Jirga à Kaboul. Nous nous félicitons du caractère inclusif de la Loya Jirga et de l'appui énergique qu'elle apporte à un processus de réconciliation dirigé par les Afghans comme au processus de paix, ce qui prend une importance particulière suite au tragique assassinat du professeur

Rabbani, condamné d'ailleurs par la Jirga. Nous nous félicitons des efforts que déploie le Gouvernement afghan pour faire clairement comprendre que l'on ne saurait arrêter par la force les travaux du Haut Conseil pour la paix. Le Président Karzaï a montré qu'il était prêt à dialoguer avec les insurgés qui désirent réellement œuvrer pour un Afghanistan stable, sécurisé et prospère. Je précise que le Royaume-Uni est disposé à appuyer cette action.

Troisièmement, le Royaume-Uni attend avec intérêt la conférence de Bonn, qui fournira une nouvelle occasion à la communauté internationale de se mettre en phase avec les priorités du Gouvernement afghan en matière de sécurité et de développement et de relancer le Processus de Kaboul. Nous continuons de considérer ce processus comme la voie cruciale vers un Afghanistan prospère et pacifique. La conférence de Bonn sera aussi une occasion de renouveler l'appui de la communauté internationale à un processus politique dirigé par les Afghans eux-mêmes et de consolider son engagement à long terme. À cet égard, nous saluons la décision du Fonds monétaire international d'approuver une facilité élargie de crédit pour trois ans.

Le quatrième axe est la coopération régionale. De même que la réussite du règlement politique en Afghanistan dépend de l'adhésion de toutes ses composantes, la stabilité future de l'Afghanistan requiert la coopération de ses voisins. Le Royaume-Uni se félicite donc des résultats de la Conférence d'Istanbul. Il importe au plus haut point que l'Afghanistan et ses partenaires régionaux s'emploient activement à poursuivre sur la lancée du Processus d'Istanbul, car il est dans l'intérêt de l'ensemble de la région que l'Afghanistan soit stable et sécurisé.

Je voudrais pour finir réaffirmer l'importance qu'attache le Royaume-Uni à ses relations bilatérales avec l'Afghanistan. Ce partenariat perdurera bien au-delà de la fin de la transition. Nous continuerons d'avoir une solide relation avec l'Afghanistan basée sur la diplomatie, le commerce, l'aide et le développement. Nous continuerons d'appuyer le Gouvernement afghan et les Forces nationales de sécurité afghanes par le biais de la formation et du mentorat. Nous nous félicitons de ce que le projet de résolution d'aujourd'hui représente une nouvelle preuve de l'engagement durable de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan.

**M. Kethergany** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser les remerciements de

ma délégation au Secrétaire général pour son rapport sur la situation en Afghanistan, publié sous la cote A/66/369, qui donne un aperçu détaillé de la situation actuelle en Afghanistan, et dont nous notons les précieuses observations concernant les possibilités d'action. Ma délégation remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Staffan de Mistura, ainsi que les membres de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) du dévouement avec lequel ils s'acquittent de leur tâche malgré la difficulté des conditions sur le terrain.

Ma délégation tient, à cette occasion, à adresser ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple afghans à la suite de la disparition du Président du Haut Conseil pour la paix, l'ancien Président, M. Burhanuddin Rabbani, qui a été assassiné en septembre à Kaboul. Ma délégation voudrait également faire part de sa compassion et de sa sympathie pour les familles de ceux qui ont péri dans l'attaque contre le Bureau de la MANUA à Mazar-e-Charif en avril.

Il y a 10 ans, l'Afghanistan franchissait une étape majeure lorsque le Conseil de sécurité a autorisé la création de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pour appuyer ce qui était alors l'Autorité provisoire afghane. Aujourd'hui, l'Afghanistan se trouve à un nouveau tournant, avec le transfert des responsabilités en matière de sécurité de la FIAS aux forces nationales de sécurité afghanes, alors même que, sur le plan de la sécurité, la situation en Afghanistan est précaire.

Nous sommes préoccupés par la fréquence et le nombre accrus des victimes civiles ces derniers mois. Nous condamnons fermement les attaques délibérées contre les civils par des éléments antigouvernementaux, mais nous sommes tout aussi inquiets de voir que les attaques aériennes et les raids nocturnes de la FIAS, placée sous le commandement de l'OTAN, font des victimes parmi les civils afghans. La Malaisie a ce genre d'incidents en horreur, car ils ne font qu'attiser la colère du peuple afghan vis-à-vis de la FIAS, ce qui rend plus difficile de gagner les cœurs et les esprits de ce dernier.

Ce combat pour remporter l'adhésion de la population est un combat que la Malaisie connaît bien, puisque nous avons dû nous-mêmes lutter contre des insurrections armées durant les années de formation de notre nation. C'est avec la volonté sincère de le faire profiter de notre expérience que nous avons accepté

l'invitation du Gouvernement afghan à participer à la FIAS. En juillet 2010, la Malaisie a déployé un contingent médical de 40 personnes dans la province de Bamyân pour fournir des soins médicaux et de santé à la population locale. La contribution du contingent malaisien a été saluée non seulement par ses partenaires au sein de la FIAS mais également par la population locale, pour sa capacité à proposer des solutions innovantes, adaptées aux sensibilités sociales et religieuses locales.

Les médecins malaisiens ont conçu et construit un système peu coûteux de filtrage de l'eau pour les écoles et les villages, répondant ainsi aux préoccupations locales selon lesquelles les méthodes de filtrage au chlore n'étaient peut-être pas conformes aux préceptes musulmans, et donc prohibées par la religion. L'équipe médicale malaisienne s'est également fait aider par les mollahs, les chefs religieux provinciaux, pour encourager les populations locales à faire des dons de sang afin de sauver des vies.

On ne saurait trop insister sur le fait que la Malaisie est très attachée à remporter l'adhésion du peuple afghan. Ayant le plus grand respect pour la démocratie et la Constitution du pays, ainsi que pour la non-violence et pour les droits de toute la population afghane, ma délégation appuie le processus de réconciliation et de réintégration entrepris par le Gouvernement afghan.

Ma délégation est convaincue que le renforcement des capacités humaines est un pilier du processus d'édification de la nation. C'est également le moyen le plus efficace de parvenir à une croissance et à un développement plus importants et plus durables. À cet égard, la Malaisie est déterminée à continuer d'apporter une assistance technique à l'Afghanistan, dans le cadre de nos divers programmes de coopération technique, parmi lesquels le Programme malaisien de coopération technique et le Programme malaisien de coopération en matière de défense. Grâce au Programme de formation dans des pays tiers et au Projet d'éducation en faveur de l'Afghanistan mis en œuvre par la Malaisie et l'Australie, nous avons facilité la formation de formateurs pour les maîtres de conférences et les enseignants afghans à l'Institut de langues de Kuala Lumpur.

**M. Churkin** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie approuve sans réserve les conclusions de la déclaration faite par le représentant de la République du Bélarus au nom des

États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective.

La Fédération de Russie a pris une part active aux négociations sur le projet de résolution [A/66/L.10](#) sur la situation en Afghanistan. Ce projet, qu'elle appuie, met l'accent sur la nécessité de définir en détail la stratégie collective de la communauté internationale pour parvenir à un règlement efficace et durable de la question afghane.

Cette tâche fait aujourd'hui l'objet de toute notre attention. Les Conférences internationales d'Istanbul et de Bonn vont renforcer les efforts en vue de réaliser les objectifs et les tâches fixés par le Processus de Kaboul, afin d'établir un système adapté pour le transfert aux autorités afghanes des responsabilités en matière de sécurité. À long terme, ces efforts formeront une base solide pour la mise en place d'un processus démocratique en Afghanistan, son redressement social et économique et pour asseoir ce pays ami en tant qu'État pacifique, indépendant, prospère et neutre, libéré des menaces du terrorisme et de la drogue. Nous sommes prêts à coopérer à cet effort.

Cela étant, nous sommes confrontés à de nombreuses difficultés. Nous devons éliminer les menaces terroristes et extrémistes qui persistent dans diverses régions d'Afghanistan. Ces menaces sapent gravement les efforts de réconciliation nationale, sans laquelle il sera impossible de stabiliser la situation en Afghanistan. Nous sommes loin d'avoir terminé le travail qu'implique la formation de forces afghanes opérationnelles, capables de veiller au respect de l'état de droit dans tout le pays, de protéger les frontières de l'État et d'empêcher les crimes liés à la drogue. Nous appelons tous les pays ayant une présence militaire en Afghanistan à intensifier leurs efforts dans ce domaine, sans oublier que c'est à l'ONU qu'incombe le rôle central de coordonner les efforts de stabilisation.

La réconciliation nationale est un élément important du processus de règlement. Elle doit s'opérer sous la direction d'autorités afghanes élues légalement. Les insurgés doivent remplir trois conditions importantes : respecter la Constitution, couper les liens avec Al-Qaïda et d'autres organisations terroristes et extrémistes, et accepter de déposer les armes. Respecter ces critères est indispensable pour être radié de la liste des sanctions. Les sanctions du Conseil de sécurité sont un instrument majeur de la lutte contre le terrorisme.

Nous sommes préoccupés par les victimes civiles. Nous prenons note des efforts consentis par les pays ayant une présence militaire pour réduire le nombre de morts parmi les civils, et nous espérons qu'ils seront plus efficaces afin de favoriser une amélioration générale et une normalisation de la situation.

Nous appelons le Gouvernement afghan et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) à lutter avec davantage de détermination contre l'industrie afghane de la drogue. Personne ne peut nier que le commerce de la drogue est l'une des principales sources de financement des activités terroristes sur le territoire afghan, et qu'il est devenu une menace pour la sécurité internationale. Le danger que représentent les stupéfiants doit être combattu sous toutes ses formes. Nous devons détruire les cultures, réduire la consommation, et empêcher les barons de la drogue d'avoir accès aux précurseurs et les placer sur la liste des sanctions.

En tenant compte du fait que la FIAS s'acquitte de tâches qui lui ont été confiées par le Conseil de sécurité, nous pensons qu'il est important de lutter contre la menace que représentent les activités terroristes et extrémistes dans les pays voisins, ce qui garantirait le rétablissement de la paix et la stabilité dans toute la région. Nous pensons que la présence militaire internationale doit être temporaire. Les soldats internationaux devront impérativement quitter l'Afghanistan lorsque la FIAS aura indiqué au Conseil de sécurité qu'elle s'est acquittée de la tâche pour laquelle elle a été déployée en Afghanistan.

L'un des principaux moyens de normaliser la situation en Afghanistan passe par les organisations régionales, au sein desquelles l'Organisation de Shanghai pour la coopération joue un rôle essentiel. Sa priorité absolue est de veiller à ce que les conditions nécessaires au développement sûr et stable de ses États membres soient réunies, et d'épargner aux populations toute menace ou tout risque lié aux efforts actuels de règlement de la situation en Afghanistan et dans la région avoisinante.

Ces dernières années, l'Organisation de Shanghai pour la coopération a collaboré activement avec Kaboul. Les représentants de l'Afghanistan participent régulièrement à ses réunions au niveau des chefs d'État, ainsi qu'aux instances politiques relatives à la sécurité régionale. Un groupe de contact sur l'Afghanistan a été mis en place au sein de l'Organisation de Shanghai pour la coopération afin de coordonner le dialogue.

Nous examinons actuellement la demande de statut d'observateur auprès de l'Organisation de Shanghai pour la coopération faite par Kaboul.

Nous axons nos efforts conjoints sur la lutte contre le terrorisme, le commerce illicite de stupéfiants et la criminalité organisée. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération fournissent un appui actif au peuple afghan pour remédier aux problèmes socioéconomiques du pays. L'Organisation a fait la preuve de son efficacité en tant qu'instance de coordination et de dialogue s'employant à trouver collectivement des moyens de normaliser la situation en Afghanistan. La Russie se réjouit à la perspective de poursuivre la coopération internationale avec l'Afghanistan, notamment grâce aux ressources de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

Pour terminer, je tiens à souligner une fois encore qu'il ne sera pas possible de stabiliser à long terme la situation en Afghanistan et de régler réellement les problèmes de ce pays sans une stratégie globale de la communauté internationale et un transfert graduel des responsabilités aux autorités afghanes. Nous continuerons pour notre part de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour coordonner les efforts de tous les États et des organisations internationales dans l'intérêt du peuple afghan et de l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan et dans l'ensemble de la région, tout en préservant le rôle central joué par l'ONU en matière de coordination.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur ce point.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution [A/66/L.10](#).

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

**M. Zhang Saijin** (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je voudrais annoncer que depuis la publication du projet de résolution [A/66/L.10](#), les pays suivants sont venus s'ajouter à la liste des coauteurs : Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Cambodge, Chine, Colombie, Croatie, Chypre, Égypte, Érythrée, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Jordanie, Kazakhstan, Lesotho, Luxembourg, Malte, Mongolie, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pakistan, Pérou, Philippines, République de Corée, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Saint-

Marin, Serbie, Slovénie, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Ukraine, Vanuatu et Viet Nam.

**Le Président** (*parle en anglais*): Puis-je considérer que l'Assemblée décide d'adopter le projet de résolution [A/66/L.10](#)?

*Le projet de résolution [A/66/L.10](#) est adopté (résolution 66/13).*

**Le Président** (*parle en anglais*): Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 38 de l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

*La séance est levée à 12 h 55.*